

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 15 au 21 janvier 2010 - N° 6297 - 59^{ème} année



INTERVIEW

JEAN-PIERRE LECCIA

CONSEILLER EXÉCUTIF DE CORSE ET MAIRE D'OLETTA



CULTURA

La Ville d'Ajaccio met la culture sous toutes ses formes tout en haut de l'affiche 2010



PATRIMOINE

Zoom sur «La cathédrale d'Ajaccio», une étude historique de France Sampieri



EVÉNEMENT

Renan Luce en concert exceptionnel au Palais des Congrès d'Ajaccio, le 16 janvier

L'association Via Romana

A réuni ses bénévoles autour d'une généreuse «pulenda»

Raphaël Papi, président de l'association Via Romana, est sans l'ombre d'un doute un président heureux. Le professeur d'université aux origines portovecchiaises, orezzincu de cœur et d'adoption, a eu maintes fois l'occasion de se réjouir du succès grandissant de la course pédestre Via Romana dont il a pris les rennes voilà quelques années. Un succès qu'il a souligné être étroitement lié à l'implication des habitants d'une micro-région associée à cet événement sportif estival. La Via Romana c'est en effet une histoire d'hommes et de terroir. Une course à laquelle on ne participe pas par hasard.

Pour accroître les liens avec les bénévoles et partenaires de ce rendez-vous, **Raphaël Papi** a organisé une soirée «pulenda» propice à resserrer les liens d'amitié qui unissent les différents acteurs de la logistique. C'est à **Piedicroce**, dans la salle du **SIVOM Orezza Ampugnani** que cette soirée a été organisée. Le président était aux côtés de **Marcel Ferrari**, maire de **Carpinetu**, la commune qui accueille depuis quatre ans le **trail Via Romana**, dont il a souligné la qualité de l'engagement. Les bénévoles, partenaires, élus locaux et amis de la **Via Romana** ont participé à cette soirée, placée prioritairement sous le signe de la convivialité et d'un art de la table, parfaitement identitaire.

10 ans en 2010

La **Via Romana** souffle cette année ses dix bougies et la 10^{ème} édition se déroulera le dimanche 1^{er} août. Quelques petits changements seront notables, comme la traversée de deux nouveaux villages, **Piedipartinu** et **Carchetu**. Les trois formules qui font le succès de la **Via Romana** seront pour leur part inchangées, avec l'interminable 56 kilomètres et ses 3800 mètres de dénivelé positif inscrite parmi les courses de caractère du **Cascadia Tour Brooks**; la 36 km et ses 2200 mètres de dénivelé, dite **Challenge de Carpinetu**, et enfin la 21 km et ses 1100 mètres de dénivelé, placée sous le patronage des **Eaux d'Orezza** et qui intégrera cette année le **Tour Trail National 2010**. En effet, si la 56 km fait toujours partie des sept courses du **Cascadia Tour Brooks**, la 21km a été retenue par la **Fédération Française d'Athlétisme** pour faire partie du **championnat de France de trail** en intégrant le **Tour Trail National 2010** avec neuf autres courses comme le **trail de Serre Chevalier**.

Pour en savoir plus et se régaler de cet événement, visitez le site internet à l'adresse www.trail-viaromana.com



Un président qui n'a pas hésité à mettre la main à la pâte



Les bénévoles et partenaires de la Via Romana invités à la soirée pulenda autour du président Raphaël Papi



Marcel Ferrali, maire de Carpinetu a prouvé qu'il n'avait pas son pareil pour couper la pulenda



La cuisson des figatelli surveillée par Paul Battesti, maire de Nocariu

AU SOMMAIRE

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



6 **INTERVIEW**
Zooms sur le dossier régional de la formation et sur le développement de la commune d'Oletta avec le Conseiller Exécutif et 1^{er} magistrat, Jean-Pierre Leccia

8 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

9 *Patrimoine : la cathédrale d'Ajaccio, objet de publication, avec France Sampieri*

10 *Cultura : pour ce 1^{er} trimestre 2010, de beaux spectacles en perspective à Ajaccio*

12 *Agenda : rendez-vous avec Renan Luce pour son 1^{er} concert en Corse*

14 **ANNONCES LÉGALES**

19 *Football : retour sur le 1^{er} tour de la Coupe de Corse catégorie U13*

Entre nous

Par Pierre Bartoli



L'année 2010 aura commencé avec son cortège de mauvaises nouvelles tant en Corse, avec la chute qui a coûté la vie à Maître Vincent Stagnara, ancien Bâtonnier du barreau de Bastia et authentique défenseur de la Corse, qu'au plan national, avec la disparition de Philippe Séguin, homme politique dont la personnalité n'a laissé personne indifférent.

Pour avoir été son mandataire départemental, lors du référendum sur le traité de Maëstricht,

je ne peux qu'exprimer des sentiments émus empreints d'admiration et de reconnaissance.

Deux hommes de valeurs, deux pertes de poids.

Et puis, il y a le séisme qui vient de balayer Port au Prince, la capitale d'Haïti, le pays le plus pauvre de la planète !

Des images déchirantes de drames que la misère avive comme l'acuité de l'honneur qui éclate avec une puissance inouïe à la face de nos sociétés de repus, toujours insatisfaites.

Une tragédie que la nature nous jette à la face comme un reproche éloquent se dégageant notamment du sort frappant le siège de l'ONU, à Port au Prince.

Nations riches qu'avez-vous fait pour aider ce pays à assumer ses missions essentielles ?

Car en Haïti, avec les drames qu'engendre le séisme, se fait jour celui qu'amplifie l'incapacité des autorités locales à assumer les premiers secours !

L'aide apportée en urgence ne doit pas nous servir d'alibi et nous donner bonne conscience !

Ce n'est pas la première fois que ce pays est frappé par l'horreur provoquée par les éléments naturels ou par la cupidité et la rapacité des hommes !

A l'aide d'urgence, il convient à ce pays pauvre mais riche en hommes, en femmes et enfants, d'apporter les moyens de vivre en sécurité et les moyens d'une organisation capable de faire face aux situations extrêmes.

Acôté de ces drames, la préparation des élections Territoriales de Corse et les agitations qu'elles suscitent dans tous les états-majors politiques, représente peu de chose ! Même si l'avenir de notre île en dépend dans une large mesure !

Les jours qui viennent apporteront les éléments déterminants concernant les diverses listes en cours d'élaboration et les stratégies qui se dessinent.

Aujourd'hui, le constat amène à comptabiliser les points de discorde portant sur les personnalités appelées à conduire un débat qui, lui, semble passer au second plan.

À MÉDITER

« L'idéal est pour nous ce qu'est une étoile pour le marin. Il ne peut être atteint, mais il demeure un guide. »

Albert Schweitzer

DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

NTI.com/Associati di Stampa Corsa

22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 0309 I 88773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 6 JANVIER

Agriculture contre chasse

Le Président de la Chambre d'Agriculture de Corse du Sud, Jean-Do Musso, se fait porte-parole d'agriculteurs excédés, via notre quotidien régional. En cause, la non reconnaissance au niveau régional (dans le cadre du projet de régionalisation d'ouverture et de fermeture de la chasse), et notamment par la fédération départementale de chasse, de la nuisibilité du sanglier pour les exploitations agricoles.

Mis en examen pour assassinat

Claude Chossat, déjà mis en examen pour l'homicide de Jean-Claude Tasso commis en octobre 2008 à Aix-en-Provence et déjà condamné à 18 mois pour l'intimidation de deux jurés au procès de Francis Mariani à Aix-en-Provence, est placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Richard Casanova, commis en avril 2008 à Porto-Vecchio. Une mise en examen pour assassinat en bande organisée s'en suivra.

JEUDI 7 JANVIER

Disparition en mer

Jean-Philippe Digiacomì, 56 ans, parti le matin pêcher à bord de son bateau de 6 mètres, au large de Propriano, est porté disparu. L'embarcation du plaisancier sera rapidement retrouvée au large de Campomoro avec le moteur embrayé et la ligne prise dans l'hélice, mais sans personne à bord. Trois jours plus tard, le corps sans vie du commerçant sera découvert à Capo di Feno, près d'Ajaccio.

Des chiffres qui fâchent

Les résultats du recensement INSEE sont remis en question, dans les colonnes de Corse-Matin, par la municipalité de Corte qui parle, en ce qui la concerne, de sous-évaluation, revendiquant sur la base de ses propres critères une population non pas de 6832 habitants, mais de 8000 habitants. Une différence d'appréciation qui, si elle avait été prise en compte, aurait permis à la commune, via la Dotation Globale de Fonctionnement de gagner 350 000 €.

VENDREDI 8 JANVIER

L'art contrarié de la cambriole

Deux individus de 20 et 21 ans, déjà condamnés le 28 décembre 2009 en comparution immédiate pour un vol commis dans un restaurant de Foletti, sont à nouveau placés en garde à vue, puis mis en examen pour « vol et recel aggravé », dans le cadre de 28 autres cambriolages élucidés. Au total, le préjudice est estimé à 100 000 €.

Une gauche maladroite

Simon Renucci annonce officiellement sa candidature comme tête de liste, sous la bannière Corse Social Démocrate, entérinant ainsi le scénario de la désunion à gauche, laquelle réduit les chances d'une alternance régionale.



Un soutien inattendu

80 personnes sont rassemblées devant la maison d'arrêt d'Ajaccio pour exprimer leur soutien à l'agresseur présumé du 2^{ème} adjoint à la mairie de Bastelicaccia. Une agression qui avait eu lieu le 16 décembre 2009 sur fond de problèmes de voirie.

Michel Bouquet à Bastia

Du haut de ses 85 ans, le grand acteur français, en pleine forme, campe, sur la scène bastiaise et avec brio, « Le malade imaginaire » mis en scène par Georges Werler. Un acteur corse, Sébastien Rognoni, lui donne la réplique.

Grogne à l'ONCFS

Avant une grève prévue pour le 12 janvier 2010, les agents de l'Office National de la chasse et de le faune sauvage rencontrent à Ajaccio leur Directeur régional. Ils revendiquent une revalorisation des grilles indiciaires, la reconnaissance de la pénibilité du travail pour le personnel de terrain et l'octroi immédiat de la prime spécifique police attribuée aux fonctionnaires en poste dans l'île. Ils se rassembleront le mardi suivant avec les agents de l'eau devant le centre culturel de Purtivechju, où se tient un colloque sur la biodiversité en présence d'un représentant du ministère de l'environnement, Odile Gauthier, laquelle finira par recevoir les manifestants, leur promettant d'établir au plus vite un calendrier de négociations.



MICHEL BOUQUET SUR LA SCÈNE BASTIAISE

SAMEDI 9 JANVIER

Une odyssée qui finit bien



Les 107 passagers et 50 membres d'équipage partis de **Marseille** sur **Le Monte d'oro**, cargo mixte de la **SNCM**, doivent faire face à une panne électrique en mer, alors que le navire est sur le point de gagner les côtes d'**Île Rousse**. Privé de moteur, celui-ci dérivera près d'une demi-heure avant de pouvoir remettre les gaz pour finalement accoster à **Bastia**, en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Dans les rues de Bastia

La première plaque bilingue (français/corse) est officiellement posée à **Bastia** par la municipalité, dans le vieux quartier de la **Citadelle**.



Incendie volontaire à Sisco

Dans la nuit, un hangar appartenant à l'entreprise de maçonnerie **Damiani** est partiellement détruit par un feu dont l'origine criminelle ne fait aucun doute. Le préjudice est estimé à 15 000 €.

DIMANCHE 10 JANVIER

Le Galsi au J.O.

Le **Journal Officiel** de ce jour, publiant l'arrêté du 15 décembre 2009 pris par le **Ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Jean-Louis Borloo**, dans le cadre du plan national du programme pluriannuel d'investissement énergétique, acte le **GALSI** ainsi que le raccordement de la **Corse** et des nouvelles centrales thermiques au gazocuc dès que celui-ci sera réalisé. Une nouvelle qui en rassurera certains mais pas d'autres.

LUNDI 11 JANVIER

Programme d'habitation

L'**Office de l'habitat de Corse du Sud** annonce par voie de presse la création de 200 nouveaux logements sur **Ajaccio** d'ici 3 ans. Dans le même temps, on apprend que 342 logements sociaux devraient être livrés en 2010 par l'**Office public de l'Habitat de Haute-Corse, Erilia et Logirem**.

Nouveau dispositif de sécurité

Quelques jours après la révélation de l'affaire de racket ayant secoué le **collège de Montessoro**, le **Rectorat de Corse** installe officiellement, à la **Cité Technique** dirigée par le proviseur **Philippe Jegu**, une équipe de médiateurs de sécurité à vocation départementale. Ces derniers devront assumer un rôle de prévention et d'intervention auprès des élèves en cas de développement d'une situation de crise.

Les chiffres de la délinquance

Le **TGI de Bastia** fait sa rentrée solennelle. L'occasion pour le procureur de la République, **Jean-Jacques Fagni**, de présenter son bilan délinquance pour l'année 2009 : augmentation de 15,89% de la délinquance de proximité avec une forte escalade des cambriolages (+29,2%), des vols d'automobiles (+32,4%) et de deux roues (+27,7%) ; recul global des violences de 7,33% mais avec un nombre important d'homicides (10 comme en 2008) ; régression de près de 50% des attentats et tentatives d'attentats (43 en 2008 contre 22 en 2009).

MARDI 12 JANVIER

Coup de filet

Sept militants indépendantistes sont interpellés en **Haute-Corse** par la gendarmerie dans le cadre d'une enquête préliminaire du parquet anti-terroriste de **Paris** pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ». Il sont entendus dans le cadre de l'attentat à la voiture piégée qui avait visé, sans faire de blessés, la gendarmerie de **Vescovato** le 22 juillet 2009. Une autre personne sera arrêtée en **Corse-du-Sud**, soupçonnée de faire partie d'un groupe auteur de plusieurs attentats à **Ajaccio** et dans sa région en 2007 et 2008.

L'appel de Gérard Romiti

Dans les colonnes de notre quotidien régional, le **Président du comité régional de pêche en mer et des élevages marins** en appelle aux candidats aux prochaines élections territoriales pour soutenir la création d'un **office insulaire** qui soit propre à la mer et puisse définir une vraie politique de gestion de cet espace.

Jean-Pierre Leccia :

Lorsqu'on lui demande de citer un des événements les plus marquants des 37 années de services civils et de fonction publique qui lui ont valu tout récemment de devenir Chevalier de l'Ordre National du mérite, Jean-Pierre Leccia cite volontiers son élection à la mairie d'Oletta, voici 15 ans, comme le meilleur moyen de revenir définitivement sur sa commune tout en se mettant à son service. C'est donc au cœur du rural, en tant que premier magistrat du chef-lieu de la Conca d'Oro et Président d'une Communauté de Communes active, que nous sommes allés le chercher, avant de le suivre jusqu'à la ville d'Ajaccio et son Hôtel de Région, pour une plongée au cœur des dossiers régionaux de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et des constructions scolaires. Une double interview en forme de bilan de mandatures et de plan d'actions futures.

► Zoom sur la politique régionale avec le conseiller exécutif

► **Jean-Pierre Leccia, vos responsabilités en tant que conseiller exécutif en charge de l'enseignement secondaire, de la formation et des constructions scolaires, vous permettent d'avoir une vision large des problèmes liés à ces secteurs. Quel bilan tirez-vous, en la matière, de l'action menée par la CTC au cours de la mandature qui s'achève ?**

Les résultats obtenus et reconnus par l'ensemble des personnels de l'éducation, en matière de constructions scolaires - collèges et lycées confondus, puisque la CTC est la seule région de France à prendre en charge les deux - sont importants. Nous avons construit un certain nombre d'établissements (dont le collège de Biguglia, le lycée de la plaine et le collège Arthur Giovoni, à Ajaccio) et en avons réhabilité ou en réhabilitons d'autres (pour exemples, les collèges Giraud et de Vico), tout en y créant des plateaux sportifs. Autour de tout cela, il y a la volonté de l'Exécutif, en apportant les financements nécessaires, de maintenir l'ensemble des établissements secondaires dans le rural et d'assurer la présence de l'Education dans tous les territoires.

► **Quelles seraient, selon vous, les priorités pour la mandature à venir ?**

Dans mes fonctions territoriales, avec en charge, au-delà de la formation initiale, la formation professionnelle, je me suis attaché à ce qu'il y ait un suivi le plus près possible des réalités et des besoins exprimés par les personnels de l'Education Nationale. La politique que j'ai lancée consiste notamment en une réorganisation du dispositif de formation professionnelle, à la fois en termes d'offre et de demande. L'objectif est de poursuivre les efforts faits dans ce sens comme à destination de publics prioritaires : jeunes ou moins jeunes qui se trouvent être loin de la qualification, en difficultés sociales, handicapés, ou encore suivis par la PJJ... Ce que nous avons entamé et qu'il est important aussi de poursuivre c'est une consultation permanente du monde économique afin de faire le point sur la nature des besoins de chaque filière (bâtiment, tourisme, culture, santé...) et de mettre en œuvre des plans de formation adaptés à la fois en termes de contenu, de niveau et d'effectifs. Autre priorité : la territorialisation. Nous mettons un point d'honneur à faire en sorte que dans tous les territoires de Corse, on puisse trouver une offre de formation. Tout cela a bien sûr été défini dans le cadre du PRDF et ne demande qu'à être affiné. Une des méthodes que nous privilégions est d'établir un diagnostic, quel que soit le domaine. C'est notamment ce que nous faisons pour le patrimoine scolaire, l'état des établissements. A partir de là, on définit des programmes de réhabilitation. L'idée est d'améliorer les conditions de travail tout en limitant les coûts avec des investissements intéressants.

► **Et au niveau de l'apprentissage et des centres de formation professionnelle, quelles sont les orientations de prédilection ?**

Notez qu'en matière d'apprentissage, nous nous étions fixés des objectifs que nous avons largement dépassés puisque nous nous situons au niveau national en tête de l'évolution : nous sommes à environ 70% d'embauche définitive au sortir de ce type de formation, et même au-dessus en termes de réussite aux examens ; et puis de plus en plus de jeunes sont accueillis dans les centres d'apprentissage. Nous avons donc fait du bon travail, tout comme pour les centres de formation professionnelle pour lesquels nous avons privilégié - et continuerons de privilégier, si nous en avons la possibilité - la création de plates-formes de formation avec regroupement de centres, mutualisation de moyens et spécialisations clairement identifiées. Par ailleurs, il s'agit de faire en sorte qu'il n'y ait plus de redondance entre l'offre de formation initiale et l'offre de formation professionnelle. D'où la réalisation d'une carte de la formation en Corse où apparaît l'ensemble des établissements et des offres. Celle-ci offre une lisibilité parfaite du dispositif régional.

► **Quel type de formation manque-t-il à la Corse, selon vous ?**

Il n'en manque pas dans la mesure où l'on essaie de s'adapter à la demande. Il est certain que des évolutions vont se faire, notamment en matière de développement durable et de nouvelles technologies. Il faudra les prendre en compte, tout comme les nouveaux métiers. A ce titre, je citerais volontiers celui de valorisateur du patrimoine. Aujourd'hui, une chose ressort avec acuité : on réhabilite le patrimoine, on ouvre des sentiers, on fait un certain nombre de choses pour retrouver nos racines et jouer sur notre potentiel identitaire, mais les choses étant faites, on a souvent du mal à continuer. Le valorisateur du patrimoine pourrait prendre en charge l'entretien, mais aussi l'accompagnement des visiteurs, l'organisation de conférences, etc. Cette réflexion a conduit notre groupe de travail à créer un référentiel de formation. Il serait judicieux de mettre en place au niveau régional une formation expérimentale de ce type qui par ailleurs a une véritable vocation rurale.



élu tous terrains

► Escale à Oletta, avec son premier magistrat, chef de file intercommunal de la Conca d'Oro

Les dernières statistiques démographiques de l'Insee mettent en avant que la population du centre de l'île continue à grimper. La commune d'Oletta s'inscrit-elle dans ce mouvement ?

En 1984, nous étions 830 habitants. Sur la base du recensement INSEE de 2007, nous avons atteint les 1300 âmes. Le recensement effectué en 2009 devrait porter la population d'Oletta à environ 1500 habitants. Donc, en l'espace de 15 ans, la commune a pratiquement doublé. Une progression qui est certainement liée à la proximité de Bastia, de l'aéroport, de la mer etc., mais qui est également le fruit du travail communal effectué au niveau des infrastructures. Nous avons notamment fait en sorte que la commune soit complètement assainie. On a réglé les problèmes de l'eau, de l'école, de la cantine, de la crèche, et fait des efforts pour favoriser la création d'entreprises, en développement depuis quelques années. Tout ceci fait qu'Oletta, aujourd'hui, ne peut être réduite à une commune-dortoir. C'est un village actif.

► **La réhabilitation du stade d'Oletta vient d'être achevée. Qu'est-il prévu d'autre dans le cadre du programme d'aménagement du territoire et de cohésion sociale engagé par la Communauté de Communes du Nebbiu dont vous êtes Président ?**

En matière d'équipements sportifs, le programme concerne l'ensemble du territoire. Ainsi faut-il rappeler que nous avons également fait un mini-stade à Murato, que nous avons réhabilité le terrain de tennis d'Olmata di Tuda et que nous sommes en train de construire un petit boudrome à Poggio d'Oletta. Les prochaines opérations prévues sont l'installation du tri sélectif et la construction d'une déchetterie (les marchés ont été attribués). Par ailleurs, de manière à ce que la compétence que nous avons prise en matière de prévention des incendies soit justifiée, nous avons aussi créé des ZAL (Zones d'Appui à la Lutte) sur un territoire qui va de Teghime à Poggio d'Oletta-Oletta, en passant par Murato, Sorio et Santo Pietro. Dans ce domaine, un gros travail est fait via, notamment, l'aménagement de pistes et l'installation de cuves dans des zones désertiques. La Communauté de Communes travaille beaucoup dans les domaines de compétences qui sont les siens et fait notamment beaucoup d'efforts en ce qui concerne le développement économique ou l'environnement.

► **Justement, le chantier photovoltaïque de Rapale devrait s'achever en juillet. Qu'en est-il des parcs de Mignatoju et San Gridu censés occuper 22 hectares ?**

Il y a effectivement deux dossiers qui ont été déposés mais n'ont pas



encore été retenus au niveau régional. Ils pourraient l'être plus tard, dans la mesure où nous avons des possibilités d'extension. Je sais qu'il y a aussi un autre projet prévu sur Santo Pietro mais qui lui relève d'un appel d'offres national.

► **Oletta est le chef-lieu du canton de la Conca d'Oro qui est en passe, dans le cadre du projet de rééquilibrage territorial annoncé par le Préfet de Haute-Corse, d'être rattaché à l'arrondissement de Calvi. Voyez-vous ce changement d'un bon œil ?**

Nous avons donné un avis favorable qui se fonde sur des raisons objectives. Nous appartenons à un arrondissement hypertrophié (Bastia) où le rôle de sous-préfet ne peut être véritablement assumé sur le terrain. Il fallait donc procéder à un rééquilibrage du territoire administratif. Nous aurons donc un sous-préfet plus proche de nous, capable de prendre en considération, de manière encore plus forte, les problèmes du territoire et ceci sans léser les administrés.

*A noter : la double interview de Jean-Pierre Leccia se poursuit sur le site internet de L'Informateur Corse Nouvelle. Découvrez sur : www.corse-information.info les déclarations de l'élu concernant les Territoriales et plus précisément sa position vis-à-vis du « ticket »
Camille de Rocca Serra / Ange Santini.*

SOUS LA CASQUETTE DE PRÉSIDENT DU GAL LEADER + DES 2 MASSIFS

► **En tant que Président du GAL Leader + des 2 massifs depuis sa création, êtes-vous confiant quant à la mise en œuvre du nouveau volet LEADER + dans la micro-région ? On sait que le GAL a connu des difficultés de financement qui l'ont mis sérieusement en péril au cours de l'année 2009. Qu'est-ce qui en était la cause ?**

Il y a eu des difficultés de financement si l'on veut. La Corse étant devenue à la fois autorité de gestion et de paiement, il s'agit plutôt de retards liés à des procédures nouvelles et plus longues. Notez qu'il y a des GAL qui n'ont pas encore signé de convention avec la Région, tant les choses sont compliquées. C'est le cas, je crois, de celui du Centre Corse. Pour ce qui est du Gal des 2 Massifs, il repart du bon pied et il n'y a plus aucun souci. A l'époque du montage du dossier de ce nouveau volet LEADER +, on recensait déjà une vingtaine de projets mûris concernant l'ensemble du territoire et s'articulant autour du thème de la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

PROPRIANO : Cours de Tai-chi-chuan

À partir de janvier 2010, des cours de Tai-chi-chuan sont dispensés dans la salle du parc des sports par **Carine Dionisi**, diplômée de la fédération française de Tai-chi-chuan. Renseignements auprès du **Tai-chi-chuan Corsica** au 06 75 26 19 57 ou www.taichicorsica.com



Et Restos du cœur

L'équipe des restos du cœur du **Valinco Sartenais** rappelle que les inscriptions sont enregistrées tous les mardis et jeudis au centre du **Parc des Sports** et qu'une permanence est assurée le mercredi dans les locaux de Sartène.

Et au Théâtre de Propriano

Le Vendredi 29 janvier à 21 heures, on jouera sur scène l'histoire du **Tango d'Astor Piazzola**. Piano, Guitare, bandonéon et la voix d'**Astor Piazzola** accompagneront les spectateurs dans un voyage merveilleux où se rejoignent la danse et la musique.



SAN LORENZO : Fermeture du bureau de poste

En raison du cambriolage qui a eu lieu dans la nuit du 29 au 30 décembre dans le bureau de poste de **San Lorenzo**, la Poste informe ses clients que le bureau est actuellement en travaux pour être remis aux normes de sécurité. Durant cette période, les clients pourront effectuer les opérations financières au bureau de Poste de Ponte-Leccia.

MURATO : Repas de la société mycologique

La société mycologique organise des randonnées pour permettre à ses membres de découvrir les champignons de notre région. Des expositions après certaines collectes permettent en cours d'année d'en apprendre plus sur ces végétaux très appréciés. Renseignements au 06 81 69 16 01. Le repas pulenta prévu pour le début d'année aura lieu le dimanche 24 janvier à **Murato**. Une bonne année est souhaitée à tous les adhérents.



RENNO : Foire de la Tumbera

Sous la présidence de **François Antonini**, le comité de foire annonce cette année la vingt-quatrième édition de la foire de la **Tumbera**, qui se déroulera le dimanche 7 février à partir de 9 heures 30. Le comité de foire informe que les places sont limitées à 50 exposants, sur des stands de 3 mètres. Les exposants intéressés sont priés de se faire connaître en contactant la **mairie de Renno** au 04 95 26 65 35.



POGGIOLO : Assemblée générale de l'association culturelle de Sorru in Su

L'assemblée générale de l'association artistique et culturelle de **Sorru in Su** est, pour des raisons matérielles, reportée au samedi 16 janvier à 17 heures, dans le village de **Poggiolo**.



CORTE : Demandes de subvention

Les dossiers de demande de subvention qui sont téléchargeables sur le site de la commune : www.mairie-corte.fr ou à retirer au rez-de-chaussée de la mairie devront être déposés ou envoyés à la **Mairie de Corte**, 21 cours Paoli, 20 250 Corte, correctement rempli, avant le 15 février. Les demandes qui arriveront après cette date ne pourront être traitées. Pour tous types de renseignements concernant votre dossier, le premier adjoint délégué aux finances, **Xavier Poli**, est à votre disposition.

LURI : Formation de sauveteur aquatique

Le **Cross-Corse** organise une formation de 5 mois de janvier à fin mai, pour devenir sauveteur aquatique, formation animée par **Sauveur Silana** et **Paul Louis Pieri**. Vous êtes priés de vous renseigner sur cette opportunité auprès de **Sauveur Silana** au 06 84 16 16 40 ou en téléphonant au **Cross Corse**, résidence Highland, avenue de Verdun, 20 000 Ajaccio, Tel : 04 95 21 45 65. Fax : 04 95 21 45 04. www.crosscorse.com ; e-mail : crosscorse@wanadoo.fr

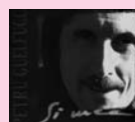


AGHIONE : Vœux et verre de l'amitié

Le maire du village **André Casanova** et son conseil municipal présentent leurs vœux à tous les habitants d'**Aghione** pour l'année 2010. Pour réunir le village, chacun est invité à partager un moment autour du verre de l'amitié le samedi 23 janvier à 18 heures dans les locaux de l'école. Par ailleurs les projets s'étant concrétisés au cours de l'année 2009, vous pourrez retrouver vos interlocuteurs dans le journal **l'Aghja**, qui paraîtra mi-janvier et vous permettra de suivre dans le détail la vie de la commune.

LINGUIZETTA : Repas de l'AS Bravone

Le président **Jean-Louis Santoni**, les dirigeants de l'**As Bravone** souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2010. L'**As Bravone** invite par ailleurs tous les licenciés ainsi que leur famille à un repas qui se tiendra le 16 janvier à partir de 19 heures à la **salle des fêtes de Linguzetta**.



ALISTRU : Location pour le concert de Petru Guelfucci

À l'occasion du concert de **Petru Guelfucci** qui est programmé au théâtre de Bastia, la location des places commence aujourd'hui chez **Bedini** au **CC de Folelli** de même qu'au centre **Leclerc d'Alistru**.

VENTISERI : Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Par voie de presse, le président et les adhérents des **Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle** ont souhaité à tous les pèlerins de trouver joie et bonheur intérieur sur le chemin. Pour obtenir des informations sur les activités du groupe : 04 95 23 24 28.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

La Cathédrale d'Ajaccio

Un livre historique de France Sampieri

France Sampieri, historienne et authentique Ajaccienne, se consacre aux recherches sur sa ville natale qu'elle fait connaître par ses publications, chroniques et émissions radio. Dans son livre, «La Cathédrale d'Ajaccio», elle nous propose une étude détaillée, curieuse et passionnante de la Cathédrale de notre diocèse.

Ce monument, l'un des plus anciens et des plus beaux de l'île, aux œuvres artistiques remarquables, représente à lui seul la somme de notre spiritualité, de nos mœurs et de nos coutumes religieuses pittoresques.

Son édification difficile, à la fin du 16^{ème} siècle, face au vaste horizon de la mer, fut ordonnée par le Pape Grégoire XIII en personne qui désirait la construire sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. Malheureusement, elle fut gâchée par un vicaire génois chargé de surveiller les travaux. Mais un Saint-évêque, monsieur Giulio Giustiniani, que ses ouailles appelaient «u beato Giulio», l'acheva selon la volonté d'un autre Pape, Sixte-quin, auquel on prête des origines corses.

L'auteur nous fait visiter cet édifice religieux étonnant où tout est important, où tout évoque une légende, une dévotion particulière, une histoire privée, un fait social ou politique. L'amour pour la Sainte Vierge auquel est vouée la cathédrale sous le titre «Maria Assunta» se résume dans la somptueuse chapelle où est vénérée Notre Dame de la Miséricorde, la «Madunnuccia» qui sauva Ajaccio de la peste en 1656. Devenue «patronne principale et avocate de la ville», elle est honorée là, avec faste, chaque 18 mars.

L'autel majeur de cette cathédrale de pur style baroque, que les Ajacciens nomment familièrement «u Domu» en référence à sa coupole démesurée, fut offert par Elisa Baciocchi, princesse de Lucques et sœur de l'Empereur. En effet, cette cathédrale a rencontré la Grande Histoire, le 15 août 1769 : Napoléon faillit y venir au monde au cours de la messe de l'Assomption et y fut baptisé deux ans plus tard.

Dans son testament, il demanda à y être inhumé au cas où son cadavre serait proscrit de Paris.

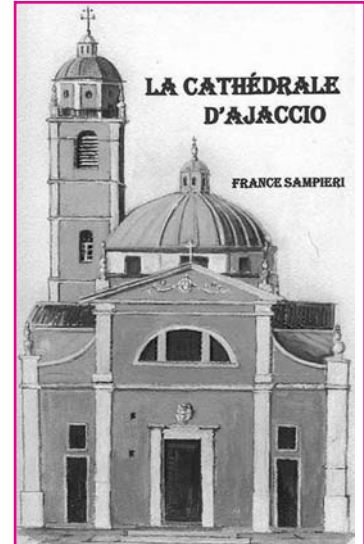
C'est à l'Empereur que le sanctuaire doit d'avoir été élevé au rang de Cathédrale de l'unique diocèse de la Corse. A l'origine, celle-ci n'était le siège que de l'un des cinq évêchés de l'île, celui d'Ajaccio.

Des événements politiques de haute importance se sont déroulés en son sein, d'âge en âge. Des personnages illustres s'y sont recueillis : Présidents de la République, souverains et même le futur Pape, Jean XXIII.

Située à deux pas de la maison Bonaparte, la Cathédrale a vu, au cours des siècles, des générations de Bonaparte s'y faire baptiser, communier, se marier, s'y faire inhumé ou y fréquenter les offices religieux.

Ce livre dévoile des anecdotes inédites. Il fallait refaire vivre la figure de Saints Evêques enterrés dans le chœur, en particulier l'émouvant Monseigneur Giulio Giustiniani qui mérite d'être béatifié.

Si vous avez envie d'en savoir plus, ne manquez pas de lire ce livre incontournable.



PROGRAMME DE TÉLÉ PAESE

LUNDI 18 JANVIER

07h00 : Matinée enfant - programme destiné aux enfants inédit
 12h30 : Casserole - programme cuisine inédit
 16h30 : Spectacle pour enfants - Tarzan (spectacle présent au Festiventu 2009)
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 19h45 : Watts in - Programme musical court
 20h00 : Spectacle pour enfants - Tarzan (spectacle présent au Festiventu 2009)
 20h25 : Documentaire - "Drôle d'accent"
 21h15 : Documentaire - "Corse, blessure identitaire"

MARDI 19 JANVIER

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h50 : L'affaire so in francèse - Rediffusion - Magazine de Société
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 19h45 : Watts in - Programme musical court
 20h00 : Documentaire - "Avignon et ses affiches"
 20h45 : Concert : The Notwist

MERCREDI 20 JANVIER

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants
 08h30 : L'interview musique - inédit
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 13h00 : L'interview cinéma - inédit
 13h15 : Documentaire - "FCAC, saison 2008-2009"
 16h30 : Spectacle pour enfant - Hector le facteur (spectacle présent au festiventu 2009)
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Dominique Moret

19h45 : Watts in - Programme musical court
 19h50 : L'affaire so in francèse rediffusion
 20h30 : Film - Aigoual, la forêt retrouvée

JEUDI 21 JANVIER

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants
 08h00 : Documentaire - "La petite maison dans la cité"
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h50 : Associ rediffusion - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
 13h30 : Documentaire - "Le laboratoire corse"
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 19h45 : Watts in - Programme musical court
 20h00 : Associ rediffusion - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
 20h45 : Documentaire - "Simone Weil"
 21h30 : Documentaire - "Waliden"

VENDREDI 22 JANVIER

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 07h15 : Matinée enfants - programme inédit destiné aux enfants
 07h50 : Que de l'humour - Emission comique
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Dominique Moret
 19h45 : Watts in - Programme musical court
 20h00 : Concert - Corsicartisti
 21h45 : Théâtre - "Pierre Lericg"

Les programmes du week-end sont des rediffusions des émissions de la semaine.



AJACCIO : quelques semaines

Pour des raisons techniques imprévues dues aux travaux, l'Espace Diamant ne sera finalement livré que le 5 mars. Un léger décalage qui modifie la programmation culturelle du premier trimestre 2010 sans pour autant entamer la volonté de toujours offrir une programmation riche et éclectique au public ajaccien.

Le mois de janvier 2010 devait sonner le glas de la programmation culturelle «Hors-les-Murs» de la Cité Impériale. Ce n'est que partie remise: l'Espace Diamant sera livré le 5 mars prochain. En attendant, l'équipe de Marie-Jeanne Nicoli, Directrice du Théâtre Municipal a été contrainte de modifier son programme sans pour autant se laisser dépasser par les événements : «Ce petit retard de deux mois n'entache en rien notre volonté d'offrir toujours plus de spectacles de qualité». Certains spectacles ont dû être décalés, d'autres annulés. Pour autant, la programmation de ce premier trimestre reste attrayante. Zoom sur ces dernières semaines «Hors-les-Murs»...

LE VENDREDI 22 JANVIER,

l'espace Diamant accueille le concert de la Chorale «Coups de cœur⁽¹⁾» qui accompagne exceptionnellement la soprano Agnès Amati. Cette passionnée a pris ses premiers cours de chant à Ajaccio avant de s'envoler «artistiquement» de festivals en festivals, de théâtres en théâtres, obtenant moult premiers prix de chant. Au piano, c'est Christophe Alcocer, un autre artiste ayant débuté dans la Cité Impériale, qui accompagnera ces voix et «ce chant qui vient du Chœur». Jolie formule pour résumer le travail de cet ensemble vocal qui regroupe trente membres actifs, passionnés de chants et de musiques de toutes origines.



La soprano Agnès Amati

LE MARDI 2 FÉVRIER, il va y avoir un vrai «Baruffe Bastiace» à l'espace Diamant. Portée par la Compagnie « U Teatrinu », cette version corse surtitrée en Français est une adaptation de «Baruffe Chiozzote» de Carlo Goldoni. L'occasion rêvée pour l'équipe de Guy Cimino et François Berlinghi d'observer «le peuple de Bastia, et surtout du vieux port, qui est comme un village de pêcheurs au pied de la citadelle:». La pièce est jouée sur un rythme endiablé : les rebondissements se succèdent à une cadence infernale ne laissant aucun répit au spectateur. Un régal made in Corsica !



LE SAMEDI 30 JANVIER, c'est sur la musique d'Astor Piazzolla que le public est invité à partager un moment privilégié : celui du spectacle intitulé «Pensée triste qui se danse», spectacle qui fait la part belle au tango argentin né dans les bas-fonds de Buenos Aires vers 1880. Sur la scène du Palais des congrès, musiciens et danseurs vont ainsi exploiter ensemble l'univers d'un grand musicien, en s'inspirant du tango traditionnel, mais aussi du jazz et des musiques classiques et contemporaines.



Spectacle de tango argentin

de plus «hors-les-murs» !



LE SAMEDI 6 FÉVRIER, le palais des congrès d'Ajaccio va résonner des douces voix du groupe «**Madrigalesca** ⁽²⁾». «*A la croisée des chemins, l'ensemble Madrigalesca invite à une promenade entre musique populaire et praxis baroque, interrogeant dans l'oralité les possibles traces d'un art savant enfoui*». La force de ce groupe est de parvenir à mêler les voix aux sonorités du clavecin, du violoncelle, des flûtes baroques ou campagnardes ponctuées de petites percussions, toujours dans une harmonie mettant en relief les polyphonies ou les mélodies traditionnelles... Une autre façon de redécouvrir la richesse de notre patrimoine culturel...

LE SAMEDI 20 FÉVRIER, place à l'un des meilleurs quintets insulaires de Jazz manouche, le **Hot Club de Corse** ⁽³⁾ et ça, c'est une vraie satisfaction pour l'équipe du théâtre municipal : «*nous sommes heureux d'accueillir en scène ouverte l'un des meilleurs groupes de guitaristes de l'île dont la qualité est aujourd'hui connue de tous. Afin de rendre hommage à Django, Jean-Jacques Gristi, le talentueux meneur de jeu, a monté un quintet à l'instrumentation identique à celle du quintet Hot Club de France d'avant-guerre*».



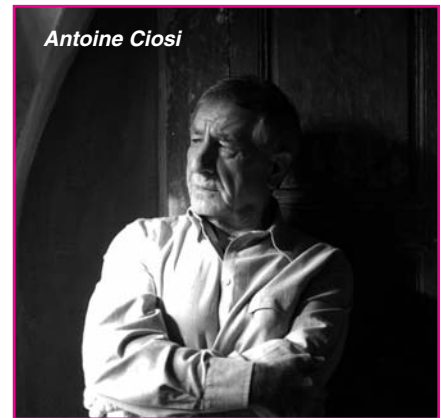
Le Hot Club de Corse

Un programme riche qui n'est que le pré-lude à d'autres beaux moments dans le nouvel **espace Diamant**. Toute l'équipe du **Théâtre Municipal**, a hâte de pouvoir profiter des futurs équipements : «*Notre transporteur nous certifie que le colis a été emballé avec tout le soin nécessaire. A l'intérieur, la Salle de cinéma, de spectacle et d'expositions que tout le monde attendait*». Rendez-vous est d'ores et déjà pris le **5 MARS** pour la soirée inaugurale en compagnie d'**Antoine Ciosi**. Un rendez-vous à ne surtout pas manquer et que l'**Informateur** se fera fort d'évoquer dans ses prochains numéros. Affaire à suivre, donc...



La chanteuse capverdienne Mayra Andrade

Changement de style, le **MERCREDI 24 FÉVRIER**, avec la chanteuse capverdienne «**Mayra Andrade**». «*Dans la lignée des Voix Capverdiennes tracées par Cesaria Evora, elle a déjà la maturité et le talent des grandes chanteuses latines*». Le mélange des genres est sa grande spécialité : **Morna, Funana, Batuque**, elle chante tous les styles de l'île de **Santiago** et a une présence scénique qui laisse entrevoir une très longue carrière. Une pépite capverdienne à découvrir absolument...



Antoine Ciosi

Renseignements au 04 95 50 40 80
Tout le programme modifié 2010 peut être consulté sur www.ajaccio.fr

ÉPICERIE

L'Étoile du Sud

Bazar
Robes Orientales
Fruits et Légumes - Fruits Secs

11, Bd AUGUSTE GAUDIN - 20200 BASTIA
TÉL : 06 24 84 11 74

⁽¹⁾ « Coups de Chœur » est une Association qui s'inscrit dans une démarche de création multiculturelle (Corse, negro-spiritual, chants géorgiens, Renaissance française, chants du monde etc.) et de diffusion régionale et méditerranéenne.

⁽²⁾ Avec Nicole CASALONGA, clavecin, chant, direction artistique ; Béatrice HABRARD-MALASPINA, chant ; Anne-Lise HERRERA, violoncelle, chant ; Anne PELLEGRINI, flûtes traditionnelles et baroques, chant.

⁽³⁾ Avec Jean-Jacques Gristi : guitare solo ; Dominique Carotenuto : guitare accompagnement ; Paul Aiuti : 2^{ème} guitare accompagnement ; Marius Apostol : violon ; Jean-marc Jaffet : contrebasse.

AJACCIO, LE 16 JANVIER

Renan Luce en concert

Toujours avec cette volonté d'offrir au public ajaccien et de la Corse ce qui se fait de meilleur, Key-Prod propose un nouveau spectacle hors saison. Après la chanteuse Jenifer l'hiver dernier, c'est maintenant à Renan Luce de venir faire un tour du côté de la cité impériale. Le concert aura lieu le samedi 16 janvier 2010, dans le Hall du Palais des Congrès d'Ajaccio.

Après le phénoménal succès de «**Repenti**», un premier album sorti en septembre 2006, **Renan Luce** voulait écrire la page suivante de son aventure. Tandis que le quatrième single extrait de son disque, «**Monsieur Marcel**», tournait sur toutes les radios françaises, il a mis en chantier «**Le Clan des miros**», son deuxième opus. **Renan Luce** voulait des chansons écrites, jouées et enregistrées avec naturel. Après 750.000 exemplaires vendus, il aurait pu demander des musi-

ciens américains ou un studio à **Nassau**. Il a préféré prendre son temps et travailler avec les musiciens qui l'avaient accompagné en tournée. «*On s'est retrouvé une semaine par mois dans un petit studio pour découvrir les nouvelles chansons et les maîtriser. Il fallait que, pour enregistrer, nous ne soyons plus dans la recherche d'idées mais uniquement dans l'émotion, dans le jouage*», a-t-il indiqué. Musicalement, il voulait aller beaucoup plus loin qu'avec «**Repenti**». Sur tout son nouveau



disque, **Renan** affirme son ambition musicale, élargit son univers, enrichit sa langue. De quoi donner lieu à un superbe spectacle ce samedi 16 janvier dans le Hall du **Palais des Congrès d'Ajaccio**. À ne pas manquer...



*Associu
Sulidarità*

Soirée Sulidarità à Santa-Maria di Poggio le 15 janvier

Avec Jean-Charles Papi, Don Mathieu Santini et le trio l'Arcusgi

L'associu Sulidarità organisera vendredi 15 janvier une nouvelle soirée de soutien aux **Patriotes Corses**. Après **Bastia, Ajaccio, Corte** et **Biguglia**, c'est à **Santa-Maria Di Poggio** que cette soirée aura lieu. La soirée qui se déroulera à partir de 21h, sera animé par **Jean-Charles Papi**, **Don Mathieu Santini**, ainsi que par le trio du groupe **l'Arcusgi**. Une participation de 15 euros est attendue pour assister à ce concert, l'intégralité des fonds étant reversée à l'association.



DEUX RENDEZ-VOUS ROCK À BASTIA LE 16 JANVIER

Ultim'Attu au Sax Café

Formation musicale née dans la région **bastiaise** à la fin des années 2000, **Ultim'Attu** se compose de sept membres : **Pasquale** (chant), **Thierry** (guitare et choeurs), **Pierre-Louis** (guitare et choeurs), **Joe** (basse), **Éric** (batterie), **David** (percussions) et **Caroline** (claviers et choeurs). En concert ce samedi 16 janvier, à partir de 21 heures, au **Sax Café** (Rue Neuve Saint-Roch) à Bastia, le groupe propose un son pop/rock et s'exprime en langue corse dans ses textes.

Bull'ee au Bar François

Elles sont quatre, se prénomment **Céline**, **Océane**, **Ezaza** et **Camille** ! Particulièrement talentueuses et charmantes, ces jeunes Bastiaises forment le groupe de Rock «**Bull'ee**». Elles ont la musique dans la peau, de l'énergie à revendre, un univers artistique aussi original que détonnant et donc à partager... Des **Spices Girls** à **Lady Gaga**, en passant par **Martin Solveig**, les **Sex Pistols**, **The Cure** ou encore de **The Offsprings**, les **Bull'ee** s'en donneront à cœur joie ce samedi 16 janvier au **Bar François** (Rue Fontaine Neuve), à partir de 22h30.



Expo « Acqua & Patrimoniu », du 19 au 30 janvier

À la médiathèque départementale de Corte

L'exposition « **Acqua & Patrimoniu** », à la médiathèque départementale de **Corte**, du 19 au 30 janvier 2010, réunit de nombreux dessins, pastels et aquarelles.

Cette exposition regroupe neuf artistes néophytes et confirmés. Tous passionnés d'arts graphiques et des richesses de notre environnement, ils fréquentent assidûment depuis cinq ans l'atelier « **Nature et création** » (du **Centre Social du CPIE Corte Centre Corse**) encadré

par **Gérard Dominici**, animateur au sein du **CPIE**.

Une quarantaine d'œuvres sur les thématiques de l'eau et du riche patrimoine bâti de la ville de **Corte** et du **centre Corse**, sont numérotées et présentées sur chevalet et cimaises. Illustrant le cheminement pictural de chacun, elles permettent d'observer les évolutions opérées au cours de ces cinq années d'apprentissage.

Info Line : **04.95.61.16.41**.



A NOTER / PAR NICOLAS SANTUCCI

iPiazzetta

La première application iPhone entièrement en langue Corse



iPiazzetta est une application pour **iPhone** qui reprend les derniers articles du blog **A Piazzetta**. Ce blog, créé en décembre 2007, est le premier blog entièrement rédigé en langue corse. Sur un ton décalé, défini par ses auteurs comme « *agressif, politiquement incorrect, et quelques fois un peu méchant* », **A Piazzetta** traite de tous les sujets qui font l'actualité en **Corse**. Ses auteurs ont réussi à imposer un style, très axé sur la macagna, l'art de l'humour acerbe si particulier, et ont créé un véritable phénomène de société en **Corse**. **A Piazzetta** est également disponible sous la forme d'un journal gratuit, distribué un peu partout en **Corse**.

L'application a été réalisée par la jeune société ajaccienne **Duoapps**, résidente du **Campusplex**. La navigation est simple et intuitive, il est très facile d'ajouter un commentaire ou d'envoyer des articles vers son profil twitter ou facebook.

Pour télécharger l'application : <http://itunes.apple.com/fr/app/id342176610?mt=8>

VŒUX / PAR JACQUES PAOLI

Les vœux de l'équipe municipale de Cervioni

C'est entouré de très nombreux concitoyens et de l'équipe municipale que **Marc-Antoine Nicolai**, maire de **Cervioni**, a présidé la traditionnelle cérémonie des vœux.

A ses côtés, son premier adjoint, **Toussaint Grego** et le conseiller général **Pierre-Louis Nicolai**, qui se sont associés aux vœux présentés par le premier magistrat de la commune. Des vœux qui s'adressaient prioritairement à l'ensemble des employés communaux pour leur courage, leur patience et leur professionnalisme. Il est de coutume à **Cervioni** de réunir lors de cette cérémonie des vœux les nouveaux arrivants sur la commune. C'est l'occasion pour le maire de les féliciter d'avoir fait le choix de s'installer sur son territoire communal. Il s'agit enfin globalement

d'un moment de convivialité, propice à la dégustation de la galette des rois et à un échange sur ce que chacun voit de meilleur pour l'avenir de la commune qu'il a faite sienne.

Cette année, cette cérémonie revêtait un caractère particulier puisque c'était la "der" du secrétaire de mairie **Pierrot De Peretti** que le maire a chaleureusement remercié pour avoir, durant quarante et une années, assuré son rôle avec dévouement. C'est avec émotion



Lors de la présentation des vœux à la mairie de Cervioni

que les deux hommes ont échangé une accolade avec l' "au revoir" qui s'impose en pareille circonstance.

Marc-Antoine Nicolai a ensuite réitéré ses vœux de "*pace è salute per l'annu novu*" insistant sur l'année de tous les espoirs que représente 2010, celle où tout doit devenir possible, et assurant l'ensemble des "*Cerviuninchi*" de l'attention que l'équipe municipale saura leur porter.

05

FIDAL

Cabinet d'Avocats
80, route des Lucioles
Sophia Antipolis - 06560 Valbonne

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/12/2009, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CORSE AIDE A DOMICILE

Siège : Quartier Saint Antoine, Résidence Les Torettes, Bâtiment C, 1er étage, 20200 Bastia

Objet : Toutes prestations d'assistance, la mise en place de moyens de surveillance, la location de moyens de transport et de matériels, le nettoyage, tous types de petits travaux, pour le particulier, l'entreprise et les associations, dans les locaux privés, des locaux commerciaux à domicile.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce

Capital : 10 euros

Gérant : Mme Kramer Virma épouse Giammari, demeurant Quartier Saint Antoine, Résidence Les Torettes, Bâtiment C, 1er étage, 20200 Bastia

Immatriculation de la société : RCS de Bastia

Pour avis,

39

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11.01.2010 à Sartène, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARTENE.CORSE.BÂTIMENT

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital : 1500 euros

Siège : Santa Barbara, 20100 Sartène

Objet : La société a pour objet, directement :

- La création, l'acquisition, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous fonds de commerce d'entreprise générale du bâtiment et de tous travaux du bâtiment, maçonnerie, couverture, viabilité, dépannage urbanisme, entretien d'immeubles, construction d'immeubles et réparation d'immeubles.

Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, complémentaires ou connexes ; la participation de la société à toutes entreprises créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, complémentaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social ou d'en faciliter le développement et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apport, fusion, scission, alliance, société en participation ou groupement d'intérêt économique.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Gérance : M. Leal Pinheiro Carlos, demeurant rue Tafaneli, à Sartène

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, ainsi qu'au Registre des Métiers

Pour avis, le représentant légal.

38

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lecci du 04/01/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : ISULA LOI-SIRS

Siège social : Lieu dit Arciquadra 20137 LECCI

Objet social :

Vente habitat et chapiteaux de loisirs

Vente de produits de piscines, Prestataire de service dans le nautisme.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 euros,

Gérance : Monsieur Yann, André, Marcel MORICE, demeurant Lieu dit Arciquadra 20137 LECCI, assure la gérance.

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

29

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI F&C

Siège : Marine de Méria, 20287 Méria

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années

Capital : 1000 euros

Apports en numéraire : 1000 euros

Gérance : M. Christian Tillier, demeurant Marine de Méria, 20287 Méria

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

08

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée :

Dénomination : Cabinet de Chirurgien Dentiste GIACOMONI NOELLE

Siège : Immeuble Chiodi, RN 198, 20240 Ghisonaccia

Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession de Chirurgien Dentiste telle qu'elle est définie par les dispositions légales en vigueur.

Durée : 99 années

Capital : 7500 euros

Gérance : Mme Giacomoni Noëlle, épouse Antonelli, demeurant Lotissement E Cardelline, 20240 Ghisonaccia, est nommée gérante pour une durée illimitée

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

25

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI L.C.C

Siège : 1, Place Duc de Padoue, 20250 Corte

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années

Capital : 500 euros

Apports en numéraire : 500 euros

Gérance : Mme Christiane Bertrand, épouse Franceschini, demeurant 1, Place Duc de Padoue, 20250 Corte

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

23

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : SARL L'ARLESIENNE

Siège : Lotissement Biaggi, 20600 Furiani

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, plat cuisiné à emporter, débit de boissons 4ème catégorie, et grande restauration, et toutes activités se rapportant à ce genre d'exploitation

Durée : 99 années

Capital : 500 euros

Apports en numéraire : 500 euros

Gérance : M. Franceschetti Jean-Marie, né à Bastia le 23 février 1962, célibataire, demeurant Lotissement Biaggi, 20600 Furiani et de nationalité française

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

40

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à Porto-Vecchio du 01/01/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : D.A.B. ELEC

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital : 5.000 euros

Siège social : 8 Lot Ambaco - Route de Renajolo - 20137 Porto-Vecchio

Objet : Tous travaux d'installation électriques neufs et de réparations, dépannages, chauffages, automatismes, alarmes, interphones, réseaux souterrains.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS

Co-gérant : - M. Nelson Edgar PEREIRA GOMES DA FONTE demeurant à 8 Lot Ambaco, route de Renajolo, 20137 Porto-Vecchio.

- M. Petru Antone BOSCHETTI demeurant à Moriani, 20230 San Nicolao.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Ajaccio

Pour avis,

37

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé établi le 07 janvier 2010 à Bastia, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL "3CM"

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital : 1000 euros

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Gérante : Mademoiselle Martin Cécile, Anne Louise, de nationalité française, née le 05 septembre 1977 à Ollioules (83), demeurant 09, rue des Turquines, La Citadelle, 20200 Bastia

Siège : 09, rue des Turquines, La Citadelle, 20200 Bastia

Objet : La société a pour objet :

La création, l'acquisition, la prise en location gérance libre de tout fonds de commerce de vente de prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie, et tous accessoires de mode.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Clause relative aux parts sociales : Dispense d'agrément pour les cessions aux associés, conjoints, ascendants et descendants.

Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales dans tous les autres cas.

Exercice social : Commence le 01 janvier et se termine 31 décembre de chaque année

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,
Le gérant.

50

SCI "Immobilier Calvi Investissement"

Société Civile Immobilière
Au capital de 400 euros
Siège : Résidence Pietra Marina
Bt. C - Fort de Toga
20200 Ville di Pietrabugno

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : "Immobilier Calvi Investissement"

Forme : Société Civile Immobilière

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers terrains.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

Capital : 400 euros

Gérance : Melle Marie Brigitte Marcelli, demeurant, Résidence Pietra Marina, Bt. C, Fort de Toga, 20200 Ville di Pietrabugno

Immatriculation : RCS Bastia

La gérance,

Société Civile Professionnelle dénommée
**"Jean-François MATIVET et
 François Mathieu SUZZONI"**

titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à
 AJACCIO (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon

Suivant acte reçu par Maître Jean-François MATIVET, notaire à AJACCIO, le 22 décembre 2009, enregistré à AJACCIO, le 6 janvier 2010, B° 2010/12, Case N° 1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI A SANTA MARIA

Siège : AJACCIO (20000) 50 Cours Napoléon.

Durée : 99 ans.

Objet : « TOUTES ACTIVITES LIEES A L'OBTENTION DES AUTORISATIONS UTILES AINSI QU'A LA CREATION ET LA CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD) SUR LA COMMUNE DE SANTA MARIA SICHE (20190) DE 78 CHAMBRES DONT UN CANTOU DE 15 CHAMBRES POUR PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DENOMME « A SANTA MARIA » DI SANTA MARIA SICHE. AINSI QUE LA VENTE DES CHAMBRES CONSTITUTIVES DE L'ETABLISSEMENT ».

Capital social : 1.000 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Gérant : Mr ISTRIA Christian Roch Ange, demeurant à 20190 SANTA MARIA SICHE, quartier Buronu.

Clause d'agrément : Toutes transmissions de parts, autres que celles transmises par voie de succession aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant et au conjoint commun en biens d'un associé décédé attributaire de parts communes, sont soumises à agrément.

Immatriculation : Au RCS d'AJACCIO.

Pour avis et mention, Le Notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : CORSE DEVELOPEMENT ENERGIE

Siège : Lot Vallavida, 20218 Ponte-Leccia

Objet : La pose et la vente de matériels solaires, photovoltaïque, de climatisation et de pompes à chaleur ;

- L'ingénierie, l'installation, la maintenance et le service après vente dans le domaine de l'électricité (courant fort/faible) et dans le génie thermique (chaud/froid) ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 années

Capital : 2000 euros apportés en numéraire

Gérance : M. Thierry Bouyssi, demeurant Lot Vallavida, 20218 Ponte-Leccia

Cession de parts : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit des parts sociales appartenant à l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions de parts au profit de tiers étrangers à la société autres que le conjoint, les ascendants et descendants d'un associé, sont soumises à agrément.

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : E.R.E.T.P

Siège : Campana - 20229 Piedicroce

Objet : L'étude, la réalisation, l'entretien de travaux publics, la vente de produits manufacturés, l'entreprise générale du bâtiment, la pose et la construction de lignes téléphoniques, le génie civil, l'installation de réseaux de distribution d'eau, le démaquisage et l'élagage, les travaux de pose et de raccordement des lignes aériennes et souterraines d'énergie électrique ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 années

Capital : 500 euros apportés en numéraire

Gérance : M. Ange Paul Grimaldi, demeurant à Campana, 20229 Piedicroce

Cession de parts : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit des parts sociales appartenant à l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions de parts au profit de tiers étrangers à la société autres que le conjoint, les ascendants et descendants d'un associé, sont soumises à agrément.

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

OLMUCCIO CLUB

Société Anonyme

Au capital de 400.000 euros

Siège : Zonza Lieu-dit "La Testa"

20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

Registre du Commerce Ajaccio : 399 827 005

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 6 janvier 2010, ont été nommés en qualité d'administrateurs en remplacement de Hervé Langlois, Marie-Antoinette Langlois et Josiane Debord, démissionnaires.

- Patrick Coing Gillet Daguet, demeurant à Sainte Lucie de Porto-Vecchio, (20144), Zonza, Lieu-dit "La Testa".

- Philippe Perret, demeurant à Sainte Lucie de Porto-Vecchio (20144), Zonza, Lieu-dit "La Testa".

- Sylvie Perret née Billod, demeurant à Sainte Lucie de Porto-Vecchio, (20144), Zonza, Lieu-dit "La Testa".

Aux termes d'un conseil d'administration en date du 6 janvier 2010, Philippe Perret a été nommé Président du Conseil d'Administration et Directeur Général en remplacement de Hervé Langlois, et Patrick Coing Gillet Daguet a été nommé Directeur Général Délégué en remplacement de Marie-Antoinette Langlois.

Société Civile Professionnelle dénommée
**"Jean-François MATIVET et
 François Mathieu SUZZONI"**

titulaire d'un Office Notarial,
 dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud),
 7 Cours Napoléon,

Suivant acte reçu par François Mathieu SUZZONI, notaire à AJACCIO, le 30 décembre 2009, enregistré au Service des Impôts d'AJACCIO le 6 JANVIER 2010, B° 2010/12, case n° 2, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par :

La société GOURMANDISES, Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, au capital de 1000.00 Euros, dont le siège social est à AJACCIO (20000), Résidence Plein Soleil Immeuble Mars,

Au profit de :

Monsieur Manuel, Max, Denis, André DROUARD, demeurant à HABERE POCHE (74420), Les Habères.

D'un FONDS DE COMMERCE de BOULANGERIE, PATISSERIE, VIENNOISERIE, PETITE RESTAURATION, POINT CHAUD TERMINAL DE CUISON, exploité à 20000 AJACCIO - Immeuble Le Mars, Résidence Plein Soleil, sous l'enseigne GOURMANDISES.

Moyennant le prix de : CENT QUARANTE MILLE EUROS (140.000,00 EUR.)

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me SUZZONI, Notaire à AJACCIO où domicile a été élu à cet effet,

dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

Le notaire.

SCI CHRISTINE HELENE

Rés. I Minelli Bât. C

20200 Ville di Pietrabugno

En vertu de la cession de parts en date du 28.03.2000 entre M. Aimé Bonifacio et Mme Chollet Monique et Mlle Ohanian Marie-Hélène, les associés ont accepté la démission de M. Bonifacio Aimé de ses fonctions de co-gérant.

Mme Cholley Monique restant seule gérante de la SCI à compter de cette date.

Pour avis,

La gérance.

Aux termes d'une délibération en date du 11 janvier 2010, la collectivité des associés de la Société AG CONSTRUCTION a pris acte de la démission de Monsieur Giuly Ange et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Monsieur Angelini Paul Alexandre, demeurant 20251 Giuncaggio, pour une durée indéterminée.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Monsieur Angelini Paul Alexandre a été substitué à celui de Monsieur Giuly Ange.

La gérance,

**Marie-Paule
 DIONIS-NAUDIN**

Avocat à la Cour
 Spécialiste en Droit Fiscal
 32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
 Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Aux termes de l'assemblée générale du 10 décembre 2009, les associés de la Société "COBA", Société Civile Immobilière d'attribution en liquidation au capital de 2000 euros, dont le siège de la liquidation est situé Lotissement Monticello, n°21, 20137 Porto-Vecchio, (RCS Ajaccio : 493 377 634), ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Mme Bartoli, liquidateur, demeurant Lotissement Monticello, n°21, 20137 Porto-Vecchio, et constaté la clôture de la liquidation.

Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

SCI MARDOKA II

Société Civile Immobilière
 Au capital de 1.333.521 euros
 Siège : Avenue du Moulin de Marc
 13260 Cassis
 RCS Marseille : 413 683 236

**TRANSFERT
 DE SIEGE SOCIAL**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2009, il a été décidé de transférer le siège social de : Ancien siège : Avenue du Moulin de Marc, 13260 Cassis.

A nouveau siège : Chez Mme Sieyes Catherine, Sodole Silgaggia, 20222 Brando, à compter du 02/01/2010.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé établi le 15 novembre 2009 enregistré à la recette des impôts de PORTO VECCHIO, le 19 novembre 2009, bordereau n°2009/394, case 1 EXT 587.

Suivant avenant au contrat suscite établi sous seing privé le 5 janvier 2010, portant modification de l'adresse de l'établissement afin que cette dernière corresponde exactement à l'adresse figurant sur le RCS d'AJACCIO, soit rue BONAPARTE/rue MICHELIN en lieu et place de l'adresse précédemment citée soit 6 Rue aspirant MICHELIN.

Madame Chantal DUBOIS, restauratrice, demeurant à PORTO VECCHIO, 6 rue Aspirant MICHELIN a confié à Monsieur Fernando MOREIRA de SOUSA, responsable de restaurant, demeurant à PORTO VECCHIO, chemin de Tenda, résidence du ROY.

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restauration traditionnelle situé rue BONAPARTE/rue MICHELIN 20137 PORTO VECCHIO, connu sous le nom de "LA SAMANA" et inscrit au RCS d'AJACCIO sous le numéro 419 656 756 ;

Pour une durée de un an à compter du 15 novembre 2009 renouvelable ensuite d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé Fernando MOREIRA de SOUSA, locataire gérant et madame Chantal DUBOIS, Bailleur

Pour avis,

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
 L'Information Légale sur les Entreprises.
 GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



SCP MAMELLI

Saint-Florent (20217)

Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

Suivant acte reçu par Maître Etienne Mamelli, le 24 septembre 2009 et délibération des associés réunis en assemblée générale extraordinaire de la Société "CASTELLO DI VERGIO", dont le procès-verbal a été dressé par Maître Etienne Mamelli, le 22 décembre 2009. Enregistrés à Bastia, le 29 décembre 2009, bordereau n°2009/1382, case n°5.

Il a été fait apport par :

1°/ M. Jean Luc Luciani et Mme Angèle Marie Linale, demeurant à Bastia, (20600), Villa Napoléon, Quartier Basanese, à la Société "CASTELLO DI VERGIO", Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.840,00 euros, ayant son siège social à Albertacce (20224), immatriculé au RCS de Bastia n° 334 138 245.

Un fonds de commerce d'hôtel restaurant sis à Albertacce pour lequel M. Jean Luc Luciani est immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 496 810 243.

Cet apport évalué à la somme de 236.400,00 euros a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution aux apporteurs à titre d'augmentation de capital de 120 parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de 155,00 euros chacune, émises par la société.

2°/ M. Jean Luc Luciani susnommé 28000 parts sociales de la Société "CASTELLACCE" Société Civile Particulière au capital de 221.051,07 euros, ayant son siège social à Albertacce, immatriculée sous le numéro 334 079 472 au RCS de Bastia.

Cet apport évalué à la somme de 233.680,00 euros, a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 144 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 155,00 euros chacune, émises par la société.

En conséquence, le capital social a été augmenté de 40.920,00 euros pour le porter de 50.840,00 euros à 91.760,00 euros, le surplus de la valeur des apports a été affecté à un compte "prime d'apport".

La date d'entrée en jouissance du fonds de commerce apporté a été fixé au 22 décembre 2009.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de DIX jours suivant la dernière en date des publications légales en l'Etude du notaire sous-signé.

De plus, aux termes de ladite délibération, il a été décidé que la durée de 30 ans pour laquelle la société a été constituée, arrivant à expiration le 28 novembre 2015, a été prorogée jusqu'au 28 novembre 2065.

L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié.

Une inscription modificative sera effectuée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Pour avis et insertion,
Le Notaire.

SOFIRAL

Société d'Avocats

Résidence Mattéa Route de la Mer

20213 Folelli

Tél : 04 95 59 83 11 / Fax : 04 95 59 82 71

Par une décision de l'associé unique en date du 6 janvier 2010, Monsieur Eric Grech, gérant de la SARL COCODOLARS, au capital de 1 euro, dont le siège est sis Marine de Farinole, 20253 Farinole, immatriculée au RCS de Bastia, sous le n°494424179, a décidé de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société, malgré un montant des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 25 FEVRIER 2010 A 8 HEURES 30**AJACCIO - Centre Ville.**

1. Le droit au bail à construction portant sur parcelles et bâtis cadastrés BX 335 (5ca), 337 (8ca), et 340 (4a 08) (entre le 40 Cours Napoléon et la rue Fesch).

2. Les matériels et équipements installés sur ces parcelles et bâtiments.

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi», pour consultation).

Mise à prix :90.000,00 euros
Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel Santelli-Pinna Recchi », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,

Le 11 janvier 2010,

Pour extrait

COMMUNE DE CASEVECCHIE**AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT****2ème Parution,**

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Casevecchie du 18/12/2009 le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 15/01/2010 au 19/02/2010 inclus.

Mlle Lydia Belgodère assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Casevecchie, lequel les annexera au registre.

- Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Casevecchie le :

Vendredi 15/01/2010 de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi 19/02/2010 de 14 h 00 à 17 h 00

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le Public.

Département de Haute-Corse**Canton du Haut Nebbiu****COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA****I. Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Commune de SAN GAVINO DI TENDA

20246 San Gavino di Tenda

Téléphone : 04 95 37 70 84 - Fax : 04 95 37 70 84

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 et 40 du CMP)**Objet du marché :** Rénovation Salle des Fêtes 1ère et 2ème tranche**Critères d'attribution :** Valeurs techniques - Prix - Délais d'exécution

Les entreprises intéressées doivent prendre contact avec la Mairie pour établir un devis

Date limite de réception des offres : 30 Janvier 2010**Date d'envoi à la publication :** 9 janvier 2010**MAIRIE DE SANT'ANDREA D'ORCINO****AVIS D'INFORMATION****INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Par délibération du 28 décembre 2009, affiché en Mairie pendant 1 mois, à compter du 11 janvier 2010, le Conseil Municipal de Sant'Andrea d'Orcino, a voté l'instauration du Droit de Préemption Urbain sur la totalité des zones urbaines et des zones d'urbanisation future, telles qu'elles sont définies par la Carte Communale.

M.R CITOLLEUX

Avocat au Barreau de Bastia

Rés. Clos Les Oliviers Bt.A

20220 l'île-Rousse

Tél : 04 95 44 46 68

Fax : 04 95 44 46 53

Société SARL SERVIM CORSE

Au capital de 7622,45 euros

Siège : 9, Avenue Piccioni

20220 l'île-Rousse

Immatriculée au RCS de Bastia

sous le numéro B 300 918 539

**AVIS DE CHANGEMENT
DE GERANCE**

Par AGE du 24 décembre 2009, la collectivité des associés a accepté la démission en qualité de co-gérant de Monsieur Ceccaldi Laurent né le 06.03.1973 à Bastia (2B), à compter du 31.12.2009.

Monsieur Charles Volpei, reste gérant.

Le gérant n'est pas statutaire.

Les formalités seront effectuées au RCS de Bastia.

Le gérant,

"SCI TRAGULINU"

Au capital de 1600 euros

1, bd Auguste Gaudin

20200 Bastia

RCS Bastia : 504 919 770

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 08 janvier 2010, Monsieur Veschi André, né le 4 mars 1929 à Bastia (Haute-Corse), de nationalité française, célibataire, demeurant à Bastia (20200), 2, Avenue Maréchal Sébastiani, a été nommé en qualité de gérant non appointé de la SCI TRAGULINU pour une durée illimitée à compter du 08 janvier 2010, en remplacement de Monsieur Cruz Jean-André.

Le gérant,

RECTIFICATIF

Dans la publicité parue le 25 décembre 2009.

Il fallait lire : Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sotta du 08 décembre 2009 enregistré à Portovecchio, le 23 décembre 2009, bordereau 2009/436, case n°5.

Monsieur Michel Attard, demeurant, 43, rue Principale 20146 Sotta, a fait apport à la Société ABM, Société à Responsabilité Limitée en formation au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 43, rue Principale, 20146 Sotta, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio, d'un fonds de commerce d'expertises et diagnostics immobiliers, exploité à 43, rue Principale, 20146 Sotta, pour lequel Monsieur Michel Attard, est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio sous le numéro 337 681 258 RCS Ajaccio.

Ledit fonds évalué à 5000 euros, moyennant l'attribution de 500 parts sociales de 10 euros chacune.

La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter de l'immatriculation de la société.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio et pourront dans le même délai faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Michel Attard, demeurant, 43, rue Principale, 20146 Sotta, chez qui domicile a été élu à cet effet.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BRASSERIE A STRETTA

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège : 37, Bd Paoli, 20200 Bastia
Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, brasserie, pizzeria, salon de thé, glacier, débit de boissons, snack, vente de plats à emporter.

L'exploitation de toutes entreprises de fabrication de pâtisseries, viennoiseries, confiseries, boulangerie.

Durée : 99 ans

Capital : 1000 euros - **Apports en numéraire** : 1000 euros

Gérance : M. Stéphane Jean-Marie Mendella, demeurant : Paese di Rutali, 20239 Rutali

Transmissions des parts : En cas de pluralité d'associés, libre entre associés et avec leurs descendants, soumises à agrément dans les autres cas

Immatriculation : RCS Bastia

"SARL ECLIPSE"

Au capital de 7500 euros
1, bd Auguste Gaudin - 20200 Bastia
RCS Bastia : 478 894 777

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réuni le 08 janvier 2010, Monsieur Mage Sébastien, né le 04 septembre 1979 à Romilly Sur Seine, de nationalité française, célibataire, demeurant, 1, Bd Auguste Gaudin, 20200 Bastia, a été nommé en qualité de gérant non appointé de la SARL ECLIPSE pour une durée illimitée à compter du 08 janvier 2010, en remplacement de Monsieur Cruz Jean-André.

Le gérant,

MONTE STELLO SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7630 euros
Siège : Pietracorbara (Haute-Corse)
RCS Bastia : 432 402 170

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2010, il résulte que :

- Il a été décidé de transférer le siège social de la société de Pietracorbara (Haute-Corse), à **Sisco (Haute-Corse)**, **Ldt Vignale**, à compter du 01.01.2010. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

*** Ancienne mention :**

Le siège social est fixé à Pietracorbara (Haute-Corse).

*** Nouvelle mention :**

Le siège social est fixé à Sisco (Haute-Corse), Ldt Vignale,
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

RECTIFICATIF

Complément à l'annonce légale de constitution n°119 de SOCIETE AUTOMOBILE INSULAIRE SAS parue dans le journal « L'informateur Corse Nouvelle » du 25 au 31 décembre 2009.

- **Commissaire aux comptes titulaire** : SARL KALLISTE REVISION COMP-TABLE, domiciliée Résidence Bureaux Sud, RN 193 à BASTIA (20600),

- **Commissaire aux comptes suppléant** : Monsieur Paul FLACH, Parc Technologique, ZAE d'Erbajolo, 20600 BASTIA, né le 02/05/1971 à BASTIA,

Pour avis.

COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ DE SERVICE

1) IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Commune de l'ILE ROUSSE
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville - BP 11
20220 ILE ROUSSE
Tél : 04 95 63 01 80 - Fax : 04 95 60 31 79

2) OBJET DU MARCHÉ :

FOURNITURE ET POSE DE 8 CLIMATISEURS REVERSIBLES

* **Lieu d'exécution** : Ecole Albert Camus L'île-Rousse

3) CONDITIONS DE PARTICIPATION : voir la section IX du règlement de la consultation

4) CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

* 70 % : Prix des prestations

* 30 % : Service après vente

5) RETRAIT DCE : A télécharger sur le site Internet : <http://www.ilerousse.fr>

Référence du dossier : 02/2010/CLIMATISATION ALBERT CAMUS

6) PROCEDURE : Marché à procédure adaptée. Articles 26 et 28 du code des marchés publics

7) CONDITIONS DE DELAI :

Les offres devront parvenir à la mairie au plus tard le vendredi 29 janvier à 16 heures.

8) Délai d'exécution du marché : du 20 février 2010 au 7 mars 2010

9) Procédure de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montepiano
20407 Bastia Cedex
Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55
Mail : greffe.ta-bastia@juradm.fr - URL : <http://www.ta-bastia.juradm.fr>

10) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : L'Informateur Corse le 15/01/2010

CONSTATATION DE LA TRANSMISSION DES BIENS SOCIAUX A L'ASSOCIÉ UNIQUE ET DE LA DISPARITION DE LA SOCIÉTÉ

L'an deux mille neuf, le 26 décembre, La Société Civile CARCO, agissant en qualité d'associé unique de la Société Civile Immobilière GROUPE IMMOBILIER ASSURANCE, Société Civile, au capital de 272.200 euros, dont le siège social est situé à Scaglioli, chez Monsieur Pierre Mathieu Carette, 20167 Villanova, immatriculée au RCS Ajaccio sous le numéro B 501 544 043, déclare que :

- La dissolution de la société a été publiée dans un journal d'annonces légales "L'Informateur Corse", en date du 27 juillet 2009.

- Constate à ce jour, la disparition de la Société SCI GROUPE IMMOBILIER ASSURANCE, en tant que personne morale en l'absence d'opposition de créanciers dans le délai de 30 jours qui leur est accordé par l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

RCS : Ajaccio

Albert PELLEGRI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

3 C CONSTRUCTIONS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7623,00 euros
Siège : Route du Fossadu
20250 Corte
399943943 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mademoiselle Vanina Casanova, et a nommé en qualité de nouveau gérant, Mme Vanina Battesti, demeurant Route du Fossadu, pour une durée illimitée. L'article dix-sept des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Mademoiselle Vanina Casanova a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Mme Vanina Battesti.

La gérance,

Par assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2009, la Société Civile Immobilière "Société CASANOVA", au capital de 110.000 euros, dont le siège social est Rapaggio (Haute-Corse), Lieu-dit Cortanile, identifiée sous le n° 438 726 077 RCS Bastia a :

- modifié l'objet social pour adopter "L'achat et la vente d'articles et objets publicitaires, de souvenirs, de produits dérivés, de produits et liquides alimentaires".

- a transformé la Société en Société à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau et a établi les statuts de la société sous sa nouvelle forme. M. François-Xavier Mora, a été confirmé en qualité de gérant.

La durée, le siège, la date de clôture et la dénomination sociale n'ont pas été modifiés.

Pour avis et insertion,

Ojfi-Alister

Société d'Avocats
128, rue de Créqui - 69006 Lyon

AJACCIO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 5.024.790 euros
Siège : Campo Dell'Oro - RN 196
Route de Sartène - 20000 Ajaccio
494 188 980 RCS Ajaccio

Des termes d'une décision de l'associée unique du 23 décembre 2009 et du certificat délivré le 23 décembre 2009 par le commissaire aux comptes, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 209.000 euros, puis réduit d'une somme de 209.000 euros, afin d'apurer les pertes, pour être fixé à 5.024.790 euros.

Pour avis,
Le Président.

JDT AUTO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : Lieu-dit Alzetta
RN 197 - 20260 Calvi (Corse)
477 507 146 RCS Bastia

D'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 6 octobre 2009, il résulte que :

L'objet social de la société a été étendu à compter de ce jour, aux activités suivantes :

- La location de moyen de transport maritime et terrestre ;

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Le reste de l'article 2 est sans changement.

Dépôt légal a Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

AVIS DE CONSTITUTION**S.A.S CD-EDITIONS**

Société par actions simplifiées au capital de 15000 euros (Quinze mille euros)
Siège Social : Domaine de Chebbia - 20221 CERVIONE

Objet : La commercialisation, la diffusion et l'édition de tous textes imprimés. La commercialisation, la gestion et la création de toutes banques de données. La vente de tous espaces publicitaires ainsi que le conseil en communication.

Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS.

Présidente : Mme Chantal DERBRÉ demeurant la Haie Chereil, 44520 MOISDON LA RIVIERE, pour une durée illimitée

Immatriculation : en cours au RCS de BASTIA

Email : al@informateurcorse.com

CREATEURS D'ENTREPRISE

ABONNEZ-VOUS VOUS SEREZ MIEUX INFORMÉS

6 MOIS = 32 EUROS

1 AN = 42 EUROS

SARL SISCO CANAVAGGIA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : c/ Mme Maryline Malpelli
Lieu-dit U Puggiale - Chemin Chinchine
20600 Furiani
RCS Bastia : 505 252 304
Code APE 6831Z
N° Gestion : 2008 B 329

Aux termes d'une délibération en date du sept janvier deux mille dix, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 7 janvier 2010, le siège social :

- **Qui était à :** Chemin d'Agliani, Lieu-dit Labretto, Appartement B, 20600 Bastia.
Est désormais à : c/ Mme Maryline Malpelli, Lieu-dit U Puggiale - Chemin Chinchine, 20600 Furiani

La gérance,

SCI MARDOKA I

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.253.745 euros
Siège : Avenue du Moulin de Marc
13260 Cassis
RCS Marseille : 413 679 747

**TRANSFERT
DE SIEGE SOCIAL**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2009, il a été décidé de transférer le siège social de : Ancien siège : Avenue du Moulin de Marc, 13260 Cassis.

A nouveau siège : Chez Mme Sieyes Catherine, Sodole Silgaggia, 20222 Brando, à compter du 02/01/2010. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

"SARL AGRUMED"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 6600 euros
Siège : Lieu-dit "Pratali"
20213 Folelli Penta di Casinca
RCS Bastia : 518 090 949

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date à Folelli, du 5 janvier 2010, l'unanimité des associés présents, représentant la totalité des parts sociales a accepté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Ange Maestrini, demeurant Hameau de Purizzone, 20270 Antisanti, et a désigné en qualité de nouveau gérant, Monsieur Jean-François Renucci, né le 12 octobre 1972 à Bastia, demeurant "Pompugliani", 20270 Aléria, lequel a accepté ses fonctions à compter du 5 janvier 2010.

Aux termes de la même assemblée générale extraordinaire, il a été décidé à l'unanimité des associés présents, représentant la totalité des parts sociales, le transfert du siège social de la société. Le siège social est transféré c/o Monsieur Jean-François Renucci, Lieu-dit "Pompugliani", 20270 Aléria, à compter du 5 janvier 2010.

Pour avis, la gérance.

ISIS SCI

Société Civile Immobilière
Au capital de 1524,49 euros
Siège : Avenue Immeuble Le Colisée
Bât. C1 - Route du S - 20000 Ajaccio
384 143 020 RCS Ajaccio

L'AGE en date à Ajaccio du 15/06/2009, a décidé de transférer le siège social au **26, rue Georges Sand, 75016 Paris**. Radiation sera faite au RCS Ajaccio.

MAIRIE DE COGGIA**AVIS D'ATTRIBUTION****Dénomination et adresse de la collectivité :**

Commune de COGGIA 20160
Tél : 04 95 52 22 45

Personne responsable du marché :

Monsieur le Maire de COGGIA

Procédure : Procédure adaptée

Objet de l'appel d'offres : Extension des réseaux et réhabilitation de la voirie sur le chemin de CERASA

Montant du marché : 131.400,00 euros HT

Attributaire du marché :

Entreprise Etienne GAVIGLIOLI
Lotissement Cappella - 20118 Sagone

Date d'attribution du marché : 16/11/2009

Note d'envoi de l'avis d'attribution : Le 07/01/2010

Thomas COGGIA, Maire.

DESITRANS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Lieu-dit "Suale" - 20213 Sorbo Ocagnano
394 000 889 RCS Bastia

L'assemblée générale réunie le 15 décembre 2009 a approuvé le compte définitif de liquidation déchargé Monsieur Didier Désideri, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au RCS .

Pour avis,

Dénomination :**SARL ABBE le four Corse**

Forme : SARL
Capital : 10.000 euros
Siège : Hameaux de Barcaggio 20275 Ersa
RCS : Bastia (2009 B36)

CESSION PARTS SOCIALES

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 décembre 2009 à 19h00 Melle Aurélie Maïlys BONAFE a cédé 1500 parts numérotées de 1 à 1500 à Madame Michelle ARRIGHI BAR

Nouvelle répartition :

- Melle Alexandra Marine BAR : 3000 parts numérotées de 1 à 3000
- Melle Emmanuelle Catherine BAR : 2000 parts numérotées de 3001 à 5000
- Mde Michelle ARRIGHI BAR : 2000 parts numérotées de 5001 à 7000
- M Roberto PIAZZI : 3000 parts numérotées de 7001 à 10000

**GAEC CANONICA
M. MATTEI Toussaint**

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital de 85371,45 euros
Siège : Route de l'Aéroport - 20290 Lucciana
RCS Bastia : 353 054 190

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2009, il résulte que la durée de la société a été prorogée de 15 années, soit jusqu'au 1er juin 2024.

En conséquence, l'article n°4 des statuts a été modifié comme suit :

*** Ancienne mention :**

Durée 20 ans à compter de l'immatriculation de la société

*** Nouvelle mention :**

Prorogée de 15 ans
Mention sera faite au RCS Bastia.

Pour avis,

SCI MARDOKA III

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.612.596 euros
Siège : Avenue du Moulin de Marc
13260 Cassis
RCS Marseille : 413 680 737

**TRANSFERT
DE SIEGE SOCIAL**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2009, il a été décidé de transférer le siège social de : Ancien siège : Avenue du Moulin de Marc, 13260 Cassis.

A nouveau siège : Chez Mme Sieyes Catherine, Sodole Silgaggia, 20222 Brando, à compter du 02/01/2010.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

**SARL MARINE
IMPORT DIFFUSION**

Capital : 7622,45 euros
Siège : ZI de Porto-Vecchio,
Lieu-dit La Poretta
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 417 980 729

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2009, la collectivité des associés a décidé la mise en sommeil de la société à compter du 30 novembre 2009.

La gérance,

SCI DPA

Société Civile
Au capital de 100 euros
Siège : Immeuble Latarricciu
ZI La Poretta - 20137 Porto-Vecchio

**RECTIFICATIF
D'UN AVIS
DE CONSTITUTION**

Dans l'annonce parue dans le N°6292 du 4 décembre 2009, concernant la constitution de la SCI DPA, présentant les caractéristiques ci-après :

Il fallait lire : Siège social : Immeuble Latarricciu, ZI Poretta, 20137 Porto-Vecchio

Gérance : Monsieur Simon Paul de Pruno, demeurant Ldt Cipponu, 20137 Porto-Vecchio

En lieu et place de : Siège social : Renagiolu de Muratello, 20137 Porto-Vecchio.

Gérance : Monsieur Paul de Pruno, demeurant Ldt Cipponu, 20137 Porto-Vecchio.

Le reste sans modification.

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

**DEPÔT DE L'ETAT
DE COLLOCATION**

LJ 4151729

Monsieur Aldrovandi Dominique - Maçon
Activité : Maçonnerie
Siren : 325187433
RM : n°379.82.2B

Dépôt de l'Etat de Collocation

Les créanciers de la procédure sus-visée sont informés que le mandataire liquidateur a déposé au Greffe le 28/12/2009, l'état de collocation suite à la vente immobilière intervenue. Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

**DEPÔT DE L'ETAT DES
CRÉANCES ET DU PROJET
DE REPARTITION**

Liquidation Judiciaire
Simion (SARL)

75, Rte de San Martino - Villa "DANY-MARINA"
Pietranera - 20200 San Martino di Lota
RCS Bastia : B 385 100 284 - 92 B 103

**Dépôt de l'état des créances
et du projet de répartition**

Les créanciers de la procédure sus-visée sont informés que le liquidateur a déposé au Greffe le 29/12/2009, l'état des créances complété par le projet de répartition suite à la procédure de vérification et d'admission des créances et de la réalisation des biens. Les contestations sont formées devant Monsieur le Juge Commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion de cet avis.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés

GEO-CONSEILS SELARL

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
Au capital de 168.336 euros
Siège : Immeuble Campo Stellato
Les Quatre Chemins - 20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 488 184 938

L'assemblée générale extraordinaire en date du 27 février 2009 a décidé à l'unanimité la modification de la forme, de la dénomination et de l'objet de la société. En conséquence, l'article 2.2 des statuts se trouve ainsi modifié.

Article 2.2. Forme :

La société a la forme d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée qui sera régie par la Loi et les dispositions réglementaires en vigueur et à venir.

L'article 2.1 des statuts se trouve ainsi modifié :

Article 2.1 - Dénomination sociale :

La dénomination de la société :
GEO-CONSEILS SELARL
L'article 2.5 des statuts se trouve ainsi modifié :

Article 2.5 : Objet social :

La société a pour objet en France et dans tous pays :

L'exercice en commun de la profession de géomètre-expert, telle que celle-ci est ou sera réglementée et toutes activités connexes s'y rattachant.

L'activité d'entremise et de gestion immobilière telle que celle-ci est réglementée par l'ordre des géomètres-experts.

Pour avis,

Plateau final le 16 mai 2010

Ce premier tour de Coupe de Corse concernant la catégorie U 13, après avoir connu des aléas successifs a pu finalement se dérouler sur les superbes installations de Santa Maria di Lota où règne en maître l'AS Pieve de Lota dont le parcours en division d'honneur est véritablement éblouissant.

Et si la température lors de ce dernier dimanche était encore très limite, plus de 200 sportifs courageux étaient présents à **Miomo** pour disputer avec passion cette ouverture et arracher leur billet pour la phase régionale.

Un plateau final qui aura lieu le 16 mai prochain sur un terrain restant à désigner par la **ligue de Corse**. Nous avons eu droit à de superbes affrontements avec les jeunes **Furianais** dominateurs de la **poule A** et qui devançaient les **Porto-Vecchiaïes**, lesquels soufflaient la place à ceux de l'**ECB** lors de la dernière opposition.

De son côté, la **Casinca** allait dominer la **poule B** en remportant le maximum de points devant **Bonifacio**.

L'**Etoile**, dont la valeur chez les jeunes n'est plus à démontrer, n'a pas connu de problèmes pour obtenir sa qualification et participera donc au tour suivant en compagnie de l'**AJ Biguglia**, autre club méritant et apprécié.

Le **groupe D** devait se révéler le plus ardu avec quatre prétendants d'égale valeur. L'**USC Corte** a dominé ce groupe avec aisance, alors que le **SC Bastia** à tremblé pour arracher la qualification devant **Pieve di Lota** qui s'inclinait au goal average d'un petit but.

Ce fut par contre plus facile pour la **Costa Verde** qui a largement dominé cette dernière poule avec 12 points. La dernière place qualificative revenant aux jeunes **Borgais**.



Les résultats

Costa Verde - Borgo : 2 - 0	Prunelli - Bonifacio : 0 - 1
Sud- FBIR : 1 - 0	Casinca - Gallia : 1 - 0
ASPV - Nebbiu : 1 - 1	EFB - USG : 1 - 0
ECB - CAB : 2 - 0	AJB - Monticello : 3 - 0
Prunelli - Bravone : 3 - 0	Calvi - SCB : 0 - 3
Gallia - Bonifacio : 0 - 1	Corte - Pieve : 1 - 0
AJB - USG : 1 - 0	Costa Verde - FBIR : 4 - 0
GFCBL - Monticello : 3 - 0	Borgo - Sud : 1 - 0
Calvi - Pieve : 0 - 0	ASPV - ECB : 2 - 0
SCB - Corte : 1 - 2	CAB - Furiani : 0 - 8
Costa Verde - Sud : 2 - 0	Bonifacio - Casinca : 0 - 1
Borgo - FBIR : 5 - 2	Gallia - Bravone : 3 - 0
ASPV - Furiani : 0 - 0	AJB - GFCBL : 1 - 0
ECB - Nebbiu : 1 - 1	EFB - Monticello : 3 - 0



Mourad Amdouni

Le mal aimé de la presse sportive nationale ?

Mourad Amdouni pose-t-il un problème ? C'est la question que l'on est en droit de se poser eu égard au traitement médiatique et fédéral dont bénéficie l'athlète bastiais. Formé en **Corse**, il est licencié à l'**AJB** depuis 2002 (minimes 2^e année). Ce natif de **Porto-Vecchio** possède déjà un riche palmarès (**Champion d'Europe**, de **France**, **international A** à 3 reprises).

Cette année, il a tout simplement établi un nouveau **record d'Europe espoirs** sur **3000 m** et la **meilleure performance européenne espoirs** de l'année sur **5000 m**.

Il a atteint son plus haut niveau lors du **3000m** du **meeting Areva** au **Stade de France** comptant pour la **Golden League**, en terminant troisième de la course derrière **Kenenisa Bekele**⁽¹⁾ et **Bernard Lagat**⁽²⁾; et il a été invité par l'AAF à la finale du Grand Prix. Il a été invité au **meeting de Monaco** (7^e) et participé aux cross incontournables que sont **Les Mureaux** et **Gujan-mestras** (à chaque fois 4^e et premier Français) et, à celui du **Mans** (12^e). Il a terminé 1^{er} français et 6^{ème} européen en finale des Championnats du monde de Cross, en sénior à Amman.

Cette belle saison s'est terminée avec une sélection pour les **championnats du monde de Berlin**, où **Mourad** a fini sa série en 8^e position avec un excellent chrono, ratant la finale pour deux places alors qu'il réalisait la 2^{ème} performance française de la saison !.

À l'heure des bilans, toutes ces belles performances semblent avoir disparu. Ainsi, **Athlétisme Magazine**, le mensuel de la **FFA**, sort-il un «**spécial jeunes**»⁽³⁾ avec **Christophe Lemaître** en couverture. On peut même lire en page 3 : «**Qui d'autre que Christophe Lemaître pouvait faire la couv' de ce numéro spécial ?**» Nous répondons : «**Amdouni, bien sûr**».

Car, si l'on s'en tient aux résultats de l'année, au niveau mondial, le sociétaire de l'**AJB** devance celui de l'**AS Aix-les-Bains**.

Par exemple, le **Bastiais** est 38^e au palmarès mondial de l'**IAAF** sur le **3000 m** et 98^e pour le **5000**, tandis que **Lemaître** se place respectivement 86^e sur le **100 m** et 115^e sur le **200**. Au plan européen, le résultat est identique. **Mourad** est 2^e sur **3000 m** et 5^e sur **5000 m** (1^{er} espoir sur les deux distances). Le sprinteur se classe, lui aussi, 2^e sur le **100** mais 25^e sur le **200 m**.

Enfin, tous les deux sont **recordmen d'Europe Espoirs**.

«Mourad Amdouni dans la cour des grands»

Le choix de **Christophe Lemaître** comme meilleur jeune, pour 2009, n'est pas avéré. L'avoir retenu pour ce numéro spécial ne signifie pas que nous ne considérons pas ses excellentes performances. Le présenter avec un autre des meilleurs espoirs de l'athlétisme français aurait davantage collé à l'esprit Athlé.

Ce résultat est peut-être, aussi, le fruit du travail des medias nationaux, que ce soit la presse écrite ou télévisée.

«**L'Equipe**», le grand quotidien du sport, ne table pas sur **Amdouni** pour élargir son cercle de lecteurs. Malgré sa belle prestation au **stade de France**, aucun commentaire n'est venu appuyer cette performance. Seul, le site **www.sportvox.fr** mentionne la très belle course du **Corse** : «**Mourad venait de rentrer dans la cour des grands. Aujourd'hui, il n'est plus l'espoir, le futur ceci ou cela, il est définitivement entré dans le giron des meilleurs coureurs internationaux.**»

On ne peut que regretter que les grands médias sportifs nationaux n'aient pas su relayer ce record d'**Europe**, même espoirs, comme l'ampleur de la performance l'autorisait.



La télévision nationale n'est pas en reste, comme on a pu s'en apercevoir avec nos confrères de **Canal Plus**, lors du **meeting Areva** ou plus tard avec ceux de **France 2** pour les **championnats de France** et du **Monde**.

Est-ce le fait que **Mourad** soit Corse qui incite ces informateurs à ne pas mettre en évidence les résultats de l'athlète insulaire ? Peut-être, si **Mourad** avait fait un bras d'honneur au terme d'une course, il en aurait sûrement entendu des vertes et des pas mûres. En **Corse**, nous sommes habitués à l'image peu positive que les medias délivrent de tout ce qui vient de l'île.

C'est certainement un premier élément d'explication, mais l'on peut trouver une autre raison, lorsqu'on relit les articles de «**L'Équipe**». À l'occasion du **meeting de Castres**, en août dernier, le quotidien du sport n'hésite pas à titrer, un rien provocateur : «**Lemaître pourrait devenir le premier Blanc en moins de 10" au 100 m**». Le débat se déplace d'urgence.

Apparemment, comme le soulignait **Coluche** dans un sketch d'anthologie, quand on cumule les «**handicaps**», ça devient tout de suite plus dur.

⁽¹⁾. Les championnats de France jeunes concernent les catégories cadets-juniors-espoirs.

⁽²⁾. « Il y en a qui seront petits, noirs et moches et pour eux ce sera très dur ! »

⁽³⁾. Kenenisa Bekele est champion olympique (3 fois dont une à Pékin), champion du monde (5 fois sur piste, 12 fois en cross) et Bernard Lagat, champion du monde, surtout.

Cet article a été publié dans les colonnes du quotidien régional «**Corse Matin**», du 13/01/2010

DIMANCHE 10 JANVIER

Du monde pour une première hivernale sur la piste au Complexe Sportif de Montesoro.

Il ne faisait pas chaud. Il ne pleuvait pas. Et le temps incertain n'a pas découragé le **Comité Départemental de Haute-Corse** et les athlètes, nombreux, pour cette première compétition hivernale sur piste, consacrée aux **Ecoles d'Athlétisme** et aux **Benjamins** et **Minimes**.

Du monde, beaucoup d'ardeur dans les divers ateliers d'un programme basé sur un quadrathlon, et beaucoup de spectateurs, composés de parents principalement.

Une compétition menée rondement puisqu'ayant débuté à 13h30, elle devait se terminer à 16h30.

De belles performances aussi, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. Une initiative à renouveler.

24 JANVIER 2010 À FORNACCINA

Cross de l'A.J.Bastia

MÉMORIAL JOSEPH-LOUIS FRANCESCHINI

Le **Cross de l'A.J.Bastia**, le 24 janvier 2010, se déroulera à **Fornaccina**, à **Furiani**. Il honorera la mémoire de **Joseph-Louis Franceschini**, le premier athlète de l'**A.J.B.**, avec **François Pinna**, a avoir participé à un **Championnat de France de Cross**, en **Cadet**, le 9 février 1975 à **Chantilly**, et, trop tôt arraché à l'affection des siens et à l'estime de ses amis, en novembre 2009.

Cette édition 2010 permettra aussi à l'**Athlétic Jeunes Bastia** d'exprimer sa profonde reconnaissance à l'ancien Bâtonnier du Barreau de Bastia, **Me. Vincent Stagnara**, lui aussi trop tôt disparu, en organisant en hommage à son action aux côtés du club, le premier **Trophée «Vincent Stagnara»**, qui sera remis au club comptant, à l'issue des diverses épreuves inscrites au programme, le plus grand nombre d'athlètes classés ! Le programme, par ailleurs, prévoit un **Maxi-Cross de 12km**, ouvert aux non-licenciés. Il peut également être couru par équipes de trois, même mixte, chaque relayeur devant accomplir 4km !

Les inscriptions devront parvenir, si possible, le vendredi 22 janvier au soir, ou être effectuée, une heure avant l'épreuve concernée, sur place.

Une buvette fonctionnera, proposant boissons et sandwiches.

Jean-Pierre Buix, l'inimitable commentateur des courses nationales, animera les courses avec cette verve qui le caractérise et qui se nourrit d'une connaissance profonde de l'athlétisme en général et de la **Corse** en particulier.

Le Programme

09H00 : Ouverture du Secrétariat

10h30 : Maxi-Cross (12 km) ouvert aux licenciés (munis d'un certificat d'aptitude à la pratique de l'Athlétisme et de la Compétition), ainsi qu'aux établissements publics ou commerciaux, Collectivités etc. Course par équipes mixtes de trois avec classements spécifiques.

11h30 : Poussines

11h45 : Poussins

12h00 : BF – BG – MF

12h20 : MG – Cadettes

12h45 : Pious-Pious

13h00 : Eveil Athlétique F

13h15 : Eveil Athlétique G

13h30 : JU – ES – SE – VE Femmes et Cross Court (H) – Course des parents.

13h55 : Cadets – Juniors – Espoirs – Sèniors – Vétérans (Hommes)

14h30 : Podiums.

Au 10km de la Prom'Classic à Nice

Muriel Gasnier frappe un premier coup !

Une délégation de dix athlètes de l'A.J.Bastia a effectué le déplacement à Nice pour participer à la Prom'Classic, sur 10km.

Sans conteste, **Muriel Gasnier** a réussi, avec son chrono de **38'34** une belle opération, terminant à la 17^e place du chrono scratch et en 15^e position, chez les séniors féminines sur plus de 1400 participantes.

Sa camarade de club, **Hasna Benanaya** dont c'était la véritable rentrée après une longue interruption due à la naissance de son 1^{er} enfant, est prometteuse comme l'atteste son temps de **42'31**.

Chez les hommes, **Laurent Leglise** s'est fait plaisir avec un temps de **31'52** et une place chez les séniors, tout comme **Hakim Bouchafra** qui, prudent pour cette véritable reprise, s'est contenté d'un bon chrono, à **33'25**.

Kamel Zouhari, après quelques mois d'arrêt, revient lui aussi à la compétition. Il saura rapidement faire mieux.

L'Espoir **Brahim Nassi** avec **34'07** bat son record personnel, prend la 4^e place dans sa catégorie, se qualifie pour les «**France**», tout en prenant ses marques dans sa nouvelle catégorie.

Le Junior, **Mohamed El Idrissi** prend lui aussi la 4^e place dans sa catégorie en réalisant l'excellent temps de **33'45** se qualifiant pour les «**France**» et pulvérisant son record personnel. Un bon début de saison pour le jeune **Porto-Vecchiais** de l'**A.J.Bastia**, alors

que son camarade **Jawed Jefjafi**, parti sur un rythme effréné, a dû au fil des kilomètres décélérer pour terminer dans un temps de **36'16** tout en prenant la 5^e place chez les Juniors.

Mohamed El Yaagoubi, pour sa première sortie à l'extérieur de la **Corse**, découvrait la grande compétition. Junior 1^{ère} année, il réalise **40'**, tout en acquérant un peu plus d'assurance.

Parti, lui aussi, sur des bases trop élevées, le Cadet, Mohamed Khoui, l'autre Porto-Vecchiais de l'A.J.Bastia, ne pouvait réaliser que **46'**. Il saura tirer la leçon nécessaire pour ne plus confondre vitesse et précipitation.

Un galop d'essai pour les athlètes de l'A.J.Bastia.

L'équipe masculine prend par ailleurs la 4^e place.

A Settimana

2^{onda} semaine de l'année
du 15 au 21 janvier 2010

Les fêtes : le 15, Rémi - le 16, Marcel -
le 17, Roseline - le 18, Prisca - le 19, Marius -
le 20, Sébastien - le 21, Agnès.

2^{onda} settimana di l'annu
da u 15 a u 21 Ghjennaghju

E feste : u 15, Remigiu. Mauru - u 16, Marcellu -
u 17, Antone, Abbate - u 18, Priscilia, Liberata.
Leopardu. - u 19, Appianu. Canutu -
u 20, Bastianu. Fabianu - u 21, Gnese.

L'info insolite

Peine capitale

La Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, **Navi Pillay**, évalue à «environ 140» le nombre de pays ayant désormais renoncé à la peine de mort, sur les 192 États membres des Nations unies. Quant aux exécutions capitales, pour l'année 2008, **Amnesty International** a recensé 2.390 exécutions dans 25 pays dont le plus grand nombre (93%) en **Chine**, en **Iran**, en **Arabie saoudite**, au **Pakistan** et aux **États-Unis**. Par contre, en novembre dernier, en **Russie**, la **Cour constitutionnelle** a interdit l'application de la peine de mort. Celle-ci étant déjà suspendue par un moratoire depuis 1996.

Le sommeil..., un remède

Les risques de dépression et de pensées suicidaires seraient accentués par le manque de sommeil chez les adolescents, selon une étude de l'**Université Columbia** menée auprès de 15.659 collégiens et lycéens. D'autre part, les couche-tard seraient plus nombreux (20% de plus) que les couche-tôt à avoir des idées suicidaires. L'**Académie américaine de la médecine du sommeil** estime que les adolescents devraient dormir au moins neuf heures par nuit.

En Irak

Durant l'année 2009, au 16 décembre, 4.497 civils ont été tués en **Irak**. Le bilan le plus bas depuis l'invasion américaine en 2003, selon l'organisation **IBC (Iraq Body Count)**. En 2008, le bilan s'élevait à 9.226 morts. **IBC** estime entre 95.000 et 103.000 le nombre de civils tués en Irak depuis l'invasion du pays en 2003. Quant au nombre de soldats américains morts depuis cette date, il s'élèverait à 4.371.

L'enfance en Haïti

L'an dernier, d'après le rapport d'une **ONG américaine**, 225.000 enfants vivant dans la pauvreté dans des villes haïtiennes ont été contraints à travailler comme serviteurs non rémunérés dans des familles, dans des conditions de quasi-esclavage.

Des peines allégées...

En **Angleterre**, 19.000 «prisonniers» bénéficient du bracelet électronique, et un détenu dont la moitié de la peine arrive 4 à 5 mois plus tard peut demander à bénéficier de cette semi-liberté. Cette faveur étant toutefois systématiquement refusée aux délinquants sexuels. Quant au prix du bracelet électronique, il est cinq fois moins cher que le coût de la détention.

L'ACTU DANS LE RETRO

- ▶ **Le 16 janvier 1969** se déroulait l'amarrage en orbite entre deux vaisseaux spatiaux (**Soyouz 4** et **Soyouz 5**).
- ▶ **Le 17 janvier 2003**, les dockers européens se mettaient en grève pour protester contre le projet de libéraliser le secteur.
- ▶ **Le 18 janvier 1945**, le **camp d'Auschwitz** était évacué par les troupes alliées.
- ▶ **Le 19 janvier 2003**, soupçonnées de recruter de jeunes musulmans pour le réseau **Al-Qaïda**, sept personnes étaient arrêtées dans une mosquée de **Londres**.
- ▶ **Le 20 janvier 1977**, **Jimmy Carter** prêtait serment pour devenir le 39^e président des **États-Unis d'Amérique**.
- ▶ **Le 21 janvier 2002**, à **Tokyo**, les pays et organisations participant à la reconstruction de l'**Afghanistan** promettaient 4,3 milliards d'euros d'aide en 5 ans.

VAGABONDAGE

Lorsqu'il eut l'idée, en 1969, de s'installer sur les lignes corses, on peut dire que le sieur **Achille Onorato** eut le nez creux. Quelque trente ans plus tard, ses 17 navires aux couleurs bleues et blanches voguent allègrement sur la Tyrrhénienne, touchant nos ports pour notre plus grand bonheur. La concurrence étant toujours profitable pour le voyageur.

Imaginez : un aller-retour **Bastia-Livourne** pour 2 personnes avec voiture, en basse saison, pour 65 € ; les voyages se faisant dans la journée, il n'y a donc pas de frais de cabine... Je trouve l'offre alléchante et nombreux vont se laisser tenter. Le même parcours pour deux personnes avec une voiture vous coûtera 230 €.

Moby Line offrira, hors saison, 4 «touchés» par semaine sur **Bastia-Livourne** et **Bastia-Toulon**, c'est dire si l'**Italie** nous sera accessible d'une manière régulière avec ses attraits qui ont pour noms **Florence**, **Sienna**, **Rome**, **Venise** sans oublier **Volterra**, **San Geminiano**, **Positano**, la **Côte Amalfitaine** et «**Naples aux baisers de feu**» chantée par l'inimitable **Tino** pour les yeux de **Viviane Romance**.

Outre l'apport de visiteurs, réalise-t-on l'impact de cette compagnie, la **Moby Line**, sur l'économie bastiaise voire insulaire ? Actuellement, saison estivale comprise, quinze emplois sont affichés. Sous l'impulsion de «**Momo**» **El Hadeff** et de son beau-frère, **Pierre Colonna d'Istria**, l'agence du même nom est allée de l'avant. Cheville ouvrière, **Etienne Griffi**, épaulé par **José Franceschoni** donne le «**Tempo**» avec compétence tandis que **Fabien Paoli** ne compte plus les années de présence : il s'identifie à l'agence dont il assure la direction générale. Telle est cette entreprise bastiaise dont le pavillon flotte avec une allure de vainqueur.

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €

6 MOIS : 32 €

Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

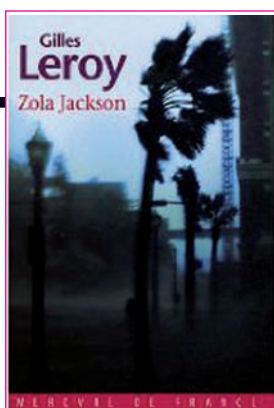
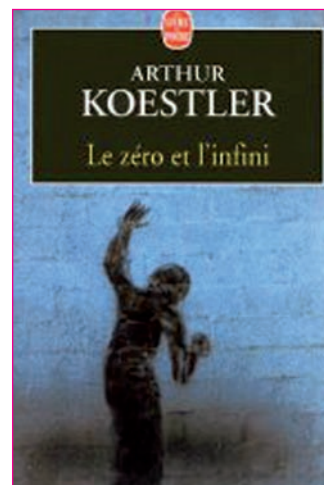
E-mail : redaction@informateurcorse.com



PAR MARIUS MURACCIOLI

CAMUS ET KOESTLER

Après la guerre, **Arthur Koestler**, écrivain hongrois naturalisé britannique, se lia d'amitié avec **Albert Camus**, au point de cosigner en 1957 un ouvrage contre la peine de mort, «*Réflexions sur la peine capitale*», paru chez Calmann-Lévy. Camus adhéra au parti communiste, Koestler fut membre du parti communiste allemand de 1931 à 1937. Son roman, paru en France en 1945, «*Le Zéro et l'Infini*», grand classique du vingtième siècle, raconte l'itinéraire d'un responsable communiste, **Roubachof**, jeté en prison et jugé bien qu'il ait été lui-même un épurateur. Un best-seller mondial par l'entremise duquel l'auteur dénonce les crimes du stalinisme et les procès de **Moscou**. «*C'était en 1933, pendant les premiers mois de terreur, peu avant l'arrestation de Roubachof. Le mouvement était battu, les membres en étaient hors la loi, traqués, assommés à coups de trique, le Parti avait cessé d'être une organisation politique ; ce n'était plus qu'une masse de chair sanglante, aux mille bras et aux mille têtes. De même que les cheveux et les ongles d'un mort continuent de pousser, de même on constatait encore des mouvements dans les cellules, les muscles et les membres du Parti défunt.*» Un roman évocateur du système soviétique oppressant pour lequel l'individu ne représente rien, un zéro face à la collectivité, à l'opposé du monde libre qui, tout au moins pour les humanistes, a une valeur infinie. Les dernières lignes décrivant la mort du personnage principal sonnent comme une note d'espoir...



Il y a cinq marches à mon perron

Dans le roman de Gilles Leroy en librairie depuis le 5 janvier «*Zola Jackson*» se répète : «*Il y a cinq marches à mon perron, le docteur March a quatre filles, il y a trois lanciers au Bengale, le facteur n'a droit qu'à deux fois... Mais deux places ne suffisent plus à mon fils et à son collègue...*» Quand elle demande à son fils pourquoi une voiture plus grande ? Caryl la regarde avec tristesse et du dégoût et lui répond : «*Nous allons adopter un enfant.*» La vieille enseignante si fière de ce petit surdoué, auteur d'une brillante thèse d'histoire, a du mal à accepter l'homosexualité de son garçon et sa relation avec Troy : «*Lorsque je l'ai vu descendre du côté passager, entier, si beau et souriant, mon fils aimé et pas fini, mon fils chéri de tous et pas capable d'être un homme, j'ai ravalé mes larmes...*». Portrait d'une magnifique héroïne qui se prénomme Zola, comme l'auteur de «*Germinal*»...

LE MONSTRE TEXTUEL

Dans le roman de Claire Castillon «*Les cris*», le lecteur découvre l'écriture comme méthadone du sentiment. Adam aime être avec elle, aime rire, vivre, dormir et faire l'amour avec elle, mais il ne sait pas s'il l'aime. De son côté, elle pense qu'il est à abattre, puisqu'il la fuit et ne tient pas les promesses de l'amour. Elle entend ne pas organiser la douleur en émotion et s'efforce d'employer la destruction du sentiment à la construction d'un livre. Suivez le «*monstre textuel*» ...

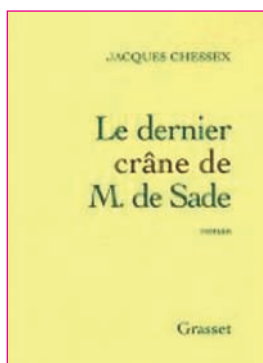


LECTURE À SAVOURER

Les éditions Albiana ont fait leur «*La cuisine au brocciu*», de Marie-Claire Biancarelli. Cet ouvrage propose cinquante-six recettes au brocciu pour les gourmets et les gourmands. Un livre de cuisine corse riche d'une iconographie splendide, présenté ce 15 janvier par le Conseil Général de Haute-Corse et l'auteur à la médiathèque départementale de Corte.



HOSPICE DE CHARENTON, AUBE DU 2 JUIN 1814...



Paru le 6 janvier, le roman de Jacques Chessex décédé le 9 octobre dernier, «*Le dernier crâne de M. de Sade*», connaîtra sans nul doute le même succès que ses deux derniers livres, «*Le vampire de Ropraz*» et «*Un juif pour l'exemple*». Hospice de Charenton, aile droite, deuxième étage, aube du 2 juin 1814 : «*Le ciel est orageux sur Paris, les nuages traînent, une touffeur pèse dans la chambre où se réveille un vieillard en sueur. L'homme de soixante-quatorze ans aujourd'hui même, qui sort ici de son sommeil, est encore impressionnant et beau, quoique son masque se soit épaissi et calciné... La poitrine est glabre, marquée de rouge comme un volcan en fusion sous les veinules apparentes dans la chemise de nuit ouverte... Un sexe modeste sous le ventre plissé et boutonneux, mais des testicules importants, fortement noués, qui font un étrange socle, comme une double tête figée dans la lave, sous le petit sexe qui pointe...*». Eté 1814, Donatien Alphonse François, marquis de Sade, n'a plus que quelques mois à vivre. Depuis onze ans enfermé à l'hôpital de Charenton, le vieillard reste fidèle à sa réputation, avec la présence dans l'appartement voisin de sa maîtresse, Marie Constance Quesnet, et les visites régulières de la délurée Madeleine Leclerc, apprentie repasseuse à l'Hospice. Jacques Chessex excelle à décrire la fin de Sade...

L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

Votre hebdomadaire régional d'annonces légales et d'informations générales, économiques, politiques, sportives, culturelles et sociales

Créé en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire, L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs, dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

REJOIGNEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS EN NOUS CONTACTANT

1, RUE MIOT - BP 213 - 20 293 BASTIA CEDEX
 TEL : 04 95 32 04 40 - FAX : 04 95 32 02 38
 E-MAIL : redaction@informateurcorse.com

AVANT SA SORTIE PAPIER
 CONSULTEZ
**L'INFORMATEUR
 CORSE NOUVELLE**
 EN LIGNE
 DÈS LE JEUDI
 APRÈS-MIDI SUR
WWW.CORSE-INFORMATION.INFO

